

Dysfonctionnements lors de l'opération
d'importation des moutons de l'Aïd
Tebboune ordonne l'ouverture d'une enquête

PAGE 3



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, hier, l'ouverture d'une commission d'enquête sur les insuffisances constatées dans l'opération d'acquisition des moutons de l'Aïd.



**L'ÉCHO DES
RÉSEAUX SOCIAUX**

Poulet à bas prix ?

PAGE 15



CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Pose de la première pierre
de la centrale électrique

**SIFI GHRIEB
AU
TCHAD**

PAGE 6



Suspension des activités
parlementaires
**L'APN justifie sa
décision**

PAGE 4



Fraude au baccalauréat

**Tolérance
zéro**

PAGE 5

Mondial 2026
Les Verts se mettent
à jour sur les lois du jeu

PAGE 13



LA REVUE EL DJEÏCH LE SOULIGNE
**L'ANP GARANTE DE
L'IMMUNITÉ DU PAYS**

PAGE 2



L'éditorial du dernier numéro de la revue El Djeïch met en lumière les principaux défis auxquels l'Algérie est confrontée ainsi que les atouts qui lui permettent de poursuivre sereinement sa marche vers le développement et le progrès.

Sécurité énergétique en Afrique
Alger et l'ARDA consolident leur partenariat

PAGE 7

La revue *El Djeïch* le souligne L'ANP garante de l'immunité du pays

L'éditorial du dernier numéro de la revue *El Djeïch* met en lumière les principaux défis auxquels l'Algérie est confrontée ainsi que les atouts qui lui permettent de poursuivre sereinement sa marche vers le développement et le progrès.

Dans un contexte international marqué par les tensions géopolitiques, les conflits régionaux et les bouleversements économiques, la publication souligne que l'Algérie continue d'avancer avec confiance grâce à la solidité de ses institutions, à la cohésion de son peuple et à la vigilance constante de ses forces de sécurité, au premier rang desquelles figure l'Armée nationale populaire (ANP). L'éditorial rappelle que les prochaines élections législatives constituent «une étape cruciale dans le processus de consolidation de l'État de droit et des institutions», s'inscrivant dans le prolongement du projet de renouveau national engagé ces dernières années. À ce titre, l'ANP et les différents corps de sécurité sont appelés à garantir le bon déroulement de cette échéance démocratique afin de permettre aux citoyens d'exercer leur droit constitutionnel dans un climat de sérénité et de sécurité.

RELEVER LES DÉFIS

La revue met également en avant les nombreuses avancées enregistrées par l'Algérie sur les plans économique, politique, diplomatique et social. Ces acquis traduisent, selon *El Djeïch*, les efforts déployés pour consolider les fondements de l'Algérie nouvelle et victorieuse. Citant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'éditorial rappelle que «l'Algérie d'aujourd'hui s'engage dans une phase dont le fondement repose sur une approche renouvelée face aux différents enjeux», avec pour ambition de relever les défis en s'appuyant sur les capacités nationales et les aspirations légitimes des citoyens. Au-delà des réalisations accomplies, la revue insiste sur les menaces aux-



quelles le pays demeure confronté. Elle souligne que l'Algérie est pleinement consciente «des dessous et des visées des complots ourdis contre elle dans le but de freiner et d'entraver son processus de renouveau intégral». Face à ces tentatives de déstabilisation, le pays mise sur le renforcement de son immunité globale, à travers le développement économique, la préservation de l'unité nationale et la consolidation du front interne.

ANP, LE REMPART

Dans cette équation, l'Armée nationale populaire apparaît comme un acteur cen-

tral. L'éditorial affirme que les forces armées constituent «le rempart imprenable et le bouclier solide contre lequel se brisent toutes les tentatives ciblant la sécurité et la stabilité de notre pays». Héritière de l'Armée de libération nationale, l'ANP poursuit, selon la même source, un vaste processus de modernisation destiné à lui permettre de répondre efficacement aux défis actuels et futurs. Ces dernières années, l'institution militaire a franchi d'importantes étapes dans le développement de ses capacités défensives et opérationnelles. Cette démarche repose sur une vision stratégique fondée sur l'anticipation des risques, l'acquisition d'équipements modernes, la maîtrise des technologies avancées ainsi que la formation d'une ressource humaine hautement qualifiée. L'objectif demeure inchangé : garantir la défense de la souveraineté nationale, protéger les intérêts suprêmes de la nation et préserver les acquis du développement.

HAUTE DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE

L'éditorial cite, à cet égard, les exercices tactiques avec tirs réels «Fakhr 2026» et «El-Aahd 2026», organisés respectivement dans les 3e et 5e Régions militaires sous la supervision du général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du

ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP. Ces manœuvres ont démontré, selon la revue, la haute disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP et leur aptitude à faire face à toutes les situations d'urgence, dans un environnement sécuritaire de plus en plus complexe. L'éditorial souligne également que les performances enregistrées par les différentes composantes de l'armée sont le fruit d'une approche rigoureuse ayant permis d'atteindre les plus hauts niveaux de préparation au combat. Une dynamique qui conforte la capacité de l'Algérie à préserver sa sécurité, à défendre sa souveraineté et à accompagner les efforts de développement engagés dans différents secteurs.

UN PAYS FORT ET REDOUTÉ

Dans son message adressé aux personnels de l'ANP, le général d'armée Saïd Chanegriha a d'ailleurs réaffirmé sa confiance dans les capacités des forces armées à accomplir leurs missions avec professionnalisme et dévouement afin de garantir la sécurité et la stabilité du pays et de contribuer à l'édification de l'Algérie nouvelle. En conclusion, *El Djeïch* estime que l'Algérie poursuit sa trajectoire de renouveau grâce à la mobilisation de ses institutions et à la synergie des efforts de ses filles et de ses fils. L'enjeu, souligne la revue, est de renforcer davantage l'immunité nationale pour permettre au pays de demeurer «fort et redouté», capable de protéger ses potentialités, de défendre sa souveraineté et de consolider sa place d'acteur incontournable aux niveaux régional et international, sous l'étendard d'une unité nationale solide et d'une Armée nationale populaire inébranlable.

R. N.

SOFIANE CHAÏB AU ROYAUME-UNI

L'Algérie renforce le dialogue avec la diaspora

Selon Sofiane Chaïb, la communauté nationale à l'étranger constitue une composante essentielle de la nation et mérite une attention particulière de la part des institutions de l'État.

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a rencontré, hier, dans la ville de Manchester des membres de la communauté nationale établis dans cette ville ainsi que dans plusieurs régions du nord de l'Angleterre. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la politique de proximité adoptée par les pouvoirs publics en direction des Algériens établis à l'étranger. Elle traduit la volonté de l'État de maintenir un contact permanent avec ses ressortissants, y compris ceux vivant loin des sièges des représentations diplomatiques et consulaires. À travers cette démarche, les autorités entendent renforcer les liens avec la diaspora et instaurer un dialogue régulier permettant une meilleure prise en compte de ses attentes. Dans son intervention, Sofiane Chaïb a souligné que ces rencontres de terrain répondent à une approche fondée sur l'écoute, l'échange direct et la



concertation. Selon lui, la communauté nationale à l'étranger constitue une composante essentielle de la nation et mérite une attention particulière de la part des institutions de l'État. Il a insisté sur l'importance de recueillir les préoccupations des citoyens établis hors du pays afin d'améliorer les mécanismes de prise en charge et de consolider les relations de confiance entre la diaspora et son pays d'origine.

Le secrétaire d'État a également rappelé la place stratégique qu'occupe la communauté algérienne à l'étranger dans les politiques publiques nationales. Il a mis en avant le rôle que peuvent jouer les compétences algériennes établies dans différents pays dans le processus de développement écono-

mique, scientifique et technologique engagé en Algérie. À ce titre, il a réaffirmé la volonté des autorités de créer les conditions favorables à une implication accrue de la diaspora dans les projets de modernisation du pays.

Au cours de la rencontre, Chaïb a présenté les efforts entrepris par les pouvoirs publics pour améliorer les services destinés aux ressortissants algériens à l'étranger. Il a notamment évoqué la poursuite de la modernisation du réseau consulaire, le développement des services numériques ainsi que la simplification des procédures administratives. Ces réformes visent à réduire les délais de traitement des dossiers, à faciliter les démarches des usagers et à améliorer la qualité des prestations

offertes par les représentations diplomatiques et consulaires.

L'entretien a également permis d'aborder les initiatives destinées à renforcer les liens culturels et identitaires entre les membres de la diaspora et leur pays d'origine. Les autorités accordent une attention particulière à la préservation des composantes de l'identité nationale auprès des nouvelles générations nées ou ayant grandi à l'étranger. Dans cette perspective, plusieurs programmes culturels, éducatifs et associatifs sont encouragés afin de promouvoir la langue, l'histoire et les valeurs nationales auprès des jeunes Algériens établis hors du territoire national.

LES PRÉOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTÉ AU CENTRE DES ÉCHANGES

Les échanges ont donné lieu à un dialogue ouvert au cours duquel plusieurs préoccupations concrètes ont été soulevées par les participants. Parmi les sujets ayant retenu l'attention, figure celui du renforcement de la desserte aérienne entre l'Algérie et le Royaume-Uni, une revendication récurrente de la communauté installée dans les régions septentrionales britanniques.

À ce propos, le secrétaire d'État a mis en exergue l'importance de l'ouverture de la nouvelle liaison aérienne reliant Alger à Manchester. Cette initiative est perçue comme une réponse directe aux attentes exprimées depuis plusieurs années par les ressortissants algériens résidant dans le nord du Royaume-Uni. Elle devrait permettre de faciliter les déplacements, de réduire les contraintes liées aux voyages et de renforcer davantage les échanges humains entre la communauté et son pays d'origine.

En clôturant cette rencontre, Sofiane Chaïb a rendu hommage au patriotisme et à l'attachement dont font preuve les membres de la communauté algérienne au Royaume-Uni. Il les a encouragés à poursuivre leur contribution au rayonnement de l'Algérie à l'international, à préserver leurs liens avec la mère patrie et à transmettre aux jeunes générations les valeurs de l'identité nationale. Cette étape mancomunienne a ainsi confirmé la volonté des autorités algériennes de consolider leur relation avec la diaspora, considérée comme un partenaire essentiel dans les ambitions de développement et de modernisation du pays.

R. N.

DYSFONCTIONNEMENTS LORS DE L'OPÉRATION D'IMPORTATION DES MOUTONS DE L'AÏD

Tebboune ordonne l'ouverture d'une enquête

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, hier, l'ouverture d'une commission d'enquête sur les insuffisances constatées dans l'opération d'acquisition des moutons de l'Aïd.

Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, le président Tebboune, en abordant le bilan de l'opération d'acquisition des moutons de l'Aïd, a été catégorique. Des dysfonctionnements impardonnables ont entaché l'opération. Bien que l'opération ait permis la mise à disposition d'environ un million de têtes ovines, plusieurs insuffisances ont été relevées. Le Président a ainsi instruit le ministre de l'Agriculture de «remédier aux insuffisances constatées», notamment en matière d'organisation et de distribution, souligne le communiqué du Conseil des ministres. Surtout, face aux dysfonctionnements signalés, il a ordonné une mesure forte : «l'ouverture d'une enquête sur l'ensemble des insuffisances relevées afin d'en identifier les causes et d'y remédier à l'avenir.» Cette décision vise à établir les responsabilités et à améliorer les futures opérations d'approvisionnement destinées aux citoyens.

SUIVI DES GRANDS PROJETS FERROVIAIRES ET INDUSTRIELS

En ouverture de la réunion, le chef de l'État a salué les avancées réalisées dans les grands projets structurants, notamment dans les travaux publics et les chemins de fer. Il a notamment mis en avant «les projets ferroviaires à dimension stratégique», citant en particulier la ligne minière reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet, ainsi que d'autres projets régionaux et continentaux. Le Président a également félicité les travailleurs et les cadres du secteur, soulignant leurs efforts ainsi que le rythme de réalisation des projets en partenariat avec des entreprises étrangères.



PRÉPARATIFS DE LA SAISON ESTIVALE : GRATUITÉ DES PLAGES ET SÉCURITÉ

Concernant la saison estivale et l'accueil de la communauté nationale à l'étranger, le président de la République a insisté sur un encadrement strict afin d'éviter les dysfonctionnements récurrents. Il a rappelé «la nécessité d'assurer la gratuité des plages» et de garantir la protection des familles contre toute forme de perturbation. Le chef de l'État a également ordonné la lutte contre l'occupation illégale des plages», appelant les autorités à agir pour «prévenir et réprimer ces pratiques», tout en demandant l'actualisation du cadre juridique. Par ailleurs, Il a ordonné «la désignation de plages spécifiques le long du littoral pour l'utilisation de moyens de loisirs nautiques mécaniques afin de prévenir les accidents».

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET MODERNISATION DES CONTRÔLES

Le Conseil des ministres a également décidé de renforcer les mécanismes de contrôle sanitaire et commercial. Le président de la République «a chargé les ministères du Commerce intérieur et de la Santé de créer des laboratoires de contrôle des produits de consommation dans l'ensemble des ports et aéroports du pays et d'en assurer la gestion», précise le communiqué. Le ministère du Commerce intérieur est, quant à lui, «chargé du contrôle des produits destinés à la consommation, y compris les viandes», tandis que le ministère de l'Agriculture «est chargé du contrôle de la qualité des céréales». Il a également

exigé la mise en place d'équipes spécialisées pour contrôler les produits durant leur transport, en coordination avec les services de sécurité, ainsi que la poursuite de la lutte contre la fraude «sans relâche».

Le Président a, dans ce sens, insisté sur l'importance de renforcer les dispositifs de lutte contre la fraude par des moyens scientifiques, notamment grâce à des analyses de laboratoire permettant de «remonter à l'origine des pratiques frauduleuses et d'appliquer la loi». Cette orientation vise à durcir les contrôles et à améliorer la sécurité des produits destinés à la consommation.

UN PROJET CULTUREL MAJEUR À ALGER

Enfin, avant la clôture de la réunion, le Président a ordonné l'accélération des études techniques pour la construction d'une salle de spectacles à Alger. Le projet sera lancé le 5 juillet prochain et comprendra une capacité de 6 000 à 8 000 places, selon le communiqué du Conseil. Il constituera ainsi, souligne la même source, «une valeur ajoutée renforçant les infrastructures artistiques et culturelles de l'Algérie».

En conclusion, cette réunion du Conseil des ministres s'est distinguée par une série de décisions opérationnelles, mais surtout par l'annonce d'une commission d'enquête sur les insuffisances de l'opération d'importation des moutons de l'Aïd, traduisant une volonté de contrôle accru et de correction des dysfonctionnements dans les politiques publiques.

R. N.

MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ÉCONOMIE DE L'ALGÉRIE

Le signal positif de Washington

L'Algérie entre dans une nouvelle phase de transformation économique, marquée par une ouverture progressive aux investissements étrangers et une volonté de diversification au-delà des hydrocarbures. Son rôle énergétique s'affirme comme un levier important de la sécurité énergétique européenne.

Cette dynamique repose sur une stratégie visant à transformer les ressources naturelles en moteurs de croissance, en développant des secteurs comme l'agriculture, les mines, l'industrie pharmaceutique, les énergies renouvelables, le tourisme et les technologies numériques.

Dotée d'importantes ressources en pétrole et en gaz, d'un marché en expansion et d'une position stratégique entre l'Europe et l'Afrique, l'Algérie bénéficie d'atouts majeurs. Depuis la crise énergétique de 2022, elle s'est imposée comme un fournisseur clé de gaz pour l'Union européenne, ouvrant la voie à une diversification plus large des investissements.

Parallèlement, le pays adopte une ouverture progressive aux capitaux étrangers, fondée sur des partenariats ciblés axés sur l'investissement, le transfert de technologie et l'expertise internationale.

Les relations historiques avec la Russie et la Chine se poursuivent, notamment dans les domaines de la défense et des infrastructures. Parallèlement, les liens économiques avec les États-Unis et plusieurs partenaires occidentaux se renforcent, en particulier dans l'énergie, les technologies et les services industriels.

Un rapport du Center for Strategic and



International Studies (CSIS) à Washington décrit cette trajectoire comme un processus de modernisation économique progressive. Basé sur une mission de terrain réalisée en mai 2026 et des entretiens avec des responsables publics et des acteurs économiques, le document, intitulé «Economic Modernization and Strategic Positioning of Algeria», souligne le positionnement stratégique de l'Algérie à la croisée de la Méditerranée, du Sahel et de l'Afrique du Nord. Le rapport met en avant le rôle croissant du pays dans la sécurité énergétique européenne, tout en soulignant la nécessité d'accélérer la diversification de son économie.

PRÉSENCE INTERNATIONALE ET PARTENARIATS ÉNERGÉTIQUES

Plus de 100 entreprises américaines opèrent aujourd'hui en Algérie, principalement dans le secteur des hydrocarbures en par-

tenariat avec Sonatrach. Parmi elles, figurent notamment Occidental Petroleum, Baker Hughes et Halliburton.

Des perspectives de coopération sont également évoquées avec ExxonMobil et Chevron pour le développement de ressources gazières, ainsi qu'avec GE Vernova et Sonelgaz pour la modernisation du réseau électrique.

DIVERSIFICATION ET NOUVEAUX RELAIS DE CROISSANCE

Le rapport évoque également le projet agricole Baladna qui prévoit l'importation de 30 000 bovins afin de développer la production laitière et renforcer la sécurité alimentaire.

Malgré ces avancées, plusieurs défis demeurent, notamment, le financement de l'économie, la modernisation du système bancaire et la généralisation des paiements numériques.

Avec une population d'environ 47 millions d'habitants, dont près de 45% âgés de moins de 25 ans, l'Algérie dispose d'un important capital humain. Le rapport souligne également la montée en puissance de l'économie numérique et l'introduction progressive de l'enseignement de l'anglais dans le système éducatif.

Les domaines les plus porteurs incluent les énergies renouvelables, la pharmacie, l'agriculture, les mines, le tourisme et les technologies numériques.

Le tourisme apparaît comme un levier encore sous-exploité, dépendant de l'amélioration des infrastructures, du transport aérien et de la digitalisation des services de paiement.

VERS UN RÔLE DE HUB RÉGIONAL

Le faible niveau d'intégration régionale en Afrique du Nord constitue à la fois une contrainte et une opportunité stratégique pour l'Algérie.

Grâce à sa position géographique, le pays ambitionne de devenir une plateforme de transit et d'échanges entre l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique.

Le rapport du CSIS décrit ainsi une Algérie en transition, s'appuyant sur ses ressources énergétiques, sa position géographique et son capital humain pour accélérer sa transformation économique. La réussite de cette trajectoire dépendra, toutefois, de la poursuite des réformes structurelles, de la modernisation du système financier et de la capacité du pays à convertir ses atouts en croissance durable.

R. N.

SUSPENSION DES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

L'APN justifie sa décision

Cette mesure ne constitue pas une «paralyse» de l'activité parlementaire, mais relève des prérogatives organisationnelles du bureau de l'APN, conformément au règlement intérieur.

L'Assemblée populaire nationale (APN) a publié, samedi, un communiqué explicatif au sujet de la note de son bureau relative à l'organisation des activités parlementaires durant la période de campagne électorale. Cette décision, qui prévoit la suspension de certaines activités législatives et de contrôle, suscite une vive controverse sur les plans juridique et politique.

Selon le document, cette mesure «ne constitue en aucun cas une paralysie du travail parlementaire», mais s'inscrit dans le cadre des prérogatives organisationnelles du bureau, conformément au règlement intérieur. L'institution justifie également cette orientation par plusieurs considérations, notamment l'impossibilité d'achever certaines procédures législatives et de contrôle avant la fin de la mandature, la nécessité de tenir compte des contraintes liées à la campagne électorale pour les députés candidats, ainsi que l'exigence de neutralité et d'égalité des chances entre les candidats afin d'éviter toute instrumentalisation de l'activité parlementaire.

Cependant, ces explications n'ont pas apaisé les critiques. Le député Abdelouahab Yagoubi a vivement réagi, estimant que le communiqué ne répond pas à la question centrale de la légalité de la décision. Selon lui, le débat ne porte pas sur les motifs avancés, mais sur l'existence même d'un fondement juridique permettant au bureau de l'APN de suspendre l'exercice des prérogatives parlementaires.

Le parlementaire remet en cause l'argu-



ment selon lequel cette mesure relèverait des pouvoirs organisationnels du bureau. Il s'interroge ainsi sur l'absence de tout texte constitutionnel, législatif ou réglementaire autorisant une telle suspension des droits parlementaires, rappelant que «le pouvoir d'organisation ne signifie pas le pouvoir de suspension». Pour lui, la distinction est essentielle en droit constitutionnel : organiser le travail parlementaire revient à en définir les modalités, non à en interrompre l'exercice.

DES JUSTIFICATIONS REMISES EN CAUSE

Abdelouahab Yagoubi conteste l'argu-

ment de l'impossibilité d'achever les procédures législatives avant la fin de la mandature, estimant qu'il ne peut justifier une restriction d'un droit constitutionnel. Il rappelle que des initiatives parlementaires sont restées en suspens depuis le début de la législature sans remettre en cause leur validité.

Il rejette également l'idée que la période électorale puisse limiter les prérogatives des députés, qui conservent l'intégralité de leur mandat jusqu'à son terme, sans statut intermédiaire prévu par la Constitution.

S'agissant de la neutralité électorale invoquée par l'APN, il considère qu'elle doit être assurée par l'application des lois et le

contrôle de l'usage des moyens publics, et non par la suspension de l'activité parlementaire.

Enfin, il pointe une contradiction dans le communiqué, qui nie toute paralysie alors que la mesure suspend plusieurs activités essentielles du Parlement, soulevant, selon lui, une interrogation sur la réalité du travail parlementaire.

LA QUESTION DE LA LÉGALITÉ AU CŒUR DU DÉBAT

Au-delà des justifications avancées, Abdelouahab Yagoubi estime que le véritable enjeu est celui de la légalité de la décision. Il rappelle qu'en droit public, une autorité administrative doit d'abord établir sa compétence avant de justifier ses actes, s'interrogeant ainsi sur la capacité du bureau de l'APN à geler des compétences constitutionnelles des députés avant la fin de leur mandat.

Dans une précédente déclaration, il avait déjà jugé la note du bureau «surprenante» et «non conforme» à la Constitution, rappelant que les initiatives législatives et le contrôle parlementaire constituent des droits constitutionnels fondamentaux.

Selon lui, le bureau de l'Assemblée ne dispose que de prérogatives d'organisation interne et de gestion des travaux, sans pouvoir sur les droits parlementaires des élus.

Cette affaire soulève ainsi un débat plus large sur l'équilibre entre organisation institutionnelle et respect des prérogatives constitutionnelles des députés.

Assia M.

FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DES LÉGISLATIVES 2026

L'Anie impose un trésorier unique

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a mis en place un nouveau dispositif réglementaire encadrant de manière plus stricte la gestion financière des campagnes électorales, en imposant notamment la désignation obligatoire d'un trésorier de campagne pour toutes les listes de candidats validées au scrutin du 2 juillet, qu'elles soient partisanes ou indépendantes.

Selon le communiqué de l'Autorité, chaque liste de candidats doit désormais désigner un trésorier de campagne par une déclaration écrite, accompagnée de l'accord explicite et signé de la personne concernée.

Cette mesure vise, selon l'Anie, à renforcer la transparence dans la gestion des fonds électoraux et à assurer un meilleur contrôle des ressources financières mobilisées durant la campagne.

Dès la validation de sa désignation, le trésorier est tenu d'ouvrir immédiatement un compte bancaire unique, dédié exclusivement à la campagne électorale, auprès d'un établissement bancaire agréé.

Pour les listes engagées dans les circonscriptions électorales à l'étranger, le compte doit être ouvert auprès d'une banque correspondante des institutions bancaires algériennes.

Le trésorier doit ensuite informer la commission de contrôle du financement de la campagne électorale de l'ouverture de ce compte, via le coordinateur de wilaya de l'Anie ou par l'intermédiaire des représentations diplomatiques et consulaires, selon les cas.

DES MODALITÉS DE DÉSIGNATION ENCADRÉES

L'Autorité a également publié un texte réglementaire précisant les modalités de désignation du trésorier, ses compétences et ses responsabilités.

L'article 3 du règlement stipule que la désignation s'effectue uniquement par une déclaration écrite du candidat mandataire de la liste, qu'il s'agisse d'un parti politique ou d'une liste indépendante, accompagnée de l'acceptation écrite du trésorier pressenti.

Le dossier de désignation doit



être déposé auprès du coordinateur de wilaya de l'Anie ou, pour les listes à l'étranger, auprès du coordinateur des représentations diplomatiques et consulaires.

Dans une logique de prévention des conflits d'intérêts, le texte interdit formellement le cumul des fonctions de trésorier pour plusieurs listes électorales.

L'article 4 précise qu'un même trésorier ne peut gérer le financement que d'une seule liste de candidats, une mesure destinée à renforcer la traçabilité des fonds et à garantir une meilleure transparence des opérations financières.

UN RÔLE CENTRAL ET EXCLUSIF

Le nouveau dispositif confère au trésorier de campagne un rôle central dans la gestion financière. Il est l'unique signataire du compte bancaire de la campagne et ne peut déléguer cette responsabilité à aucune autre personne, y compris les candidats.

Il est également entièrement responsable de la collecte des fonds, du règlement des dépenses liées à la campagne, ainsi que de l'ensemble des opérations financières et administratives, tant dans ses relations avec les tiers qu'avec les membres de la liste.

UN DISPOSITIF FONDÉ SUR LES TEXTES JURIDIQUES

L'Anie précise que cette décision s'inscrit dans l'application stricte des textes juridiques régissant le financement des campagnes électorales.

Elle s'appuie notamment sur le décret exécutif n° 26-174 du 10 mai 2026 relatif aux dépenses des opérations électorales et référendaires, ainsi que sur le décret exécutif n° 21-190 fixant les modalités de prise en charge par l'État des dépenses de campagne des jeunes candidats indépendants, en plus des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. À travers ce nouveau cadre, l'Anie entend renforcer les mécanismes de contrôle, limiter les risques de conflits d'intérêts et garantir une meilleure transparence dans la gestion des financements électoraux. Ce dispositif marque une nouvelle étape dans la régulation des campagnes électorales, dans un contexte où la transparence financière constitue un enjeu central de la crédibilité du processus électoral.

A. M.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FRAUDE AU BACCALAURÉAT

Tolérance zéro

Le ministre a rappelé que la diffusion des sujets d'examen est une infraction grave, sanctionnée par l'exclusion et des poursuites judiciaires.

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a donné, hier, depuis le lycée Colonel-Amirouche de Tizi-Ouzou, le coup d'envoi officiel des épreuves du baccalauréat, session de juin 2026.

Au total, plus de 876 000 candidats sont appelés à composer jusqu'à jeudi prochain dans 2 973 centres d'examen répartis à travers l'ensemble du territoire national.

À cette occasion, le ministre a mis en avant les mesures exceptionnelles déployées pour garantir l'intégrité de cet examen national, notamment à travers le renforcement des dispositifs de lutte contre la fraude et l'adaptation des restrictions liées à l'utilisation d'Internet.

Lors d'un point de presse tenu en marge du lancement des épreuves, Mohamed Seghir Sadaoui a expliqué que les mesures relatives à Internet font l'objet d'améliorations continues d'une année à l'autre. Il a rappelé que lors de la précédente session, les restrictions étaient limitées aux centres d'examen et à leur environnement immédiat.

«Cette année, nous avons davantage affiné le dispositif en réduisant encore la zone concernée par le blocage des réseaux sociaux en dehors des centres d'examen, de manière à ce que les restrictions demeurent pratiquement limitées aux seuls centres de déroulement des épreuves», a-t-il déclaré.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des dispositifs organisationnels et tech-



niques mis en place pour sécuriser le déroulement du baccalauréat et prévenir les tentatives de fraude utilisant les moyens modernes de communication.

RENFORCEMENT CONTINU DES DISPOSITIFS

Le ministre a également révélé que le secteur dispose désormais de technologies permettant d'identifier immédiatement tout candidat enfreignant les règles de probité des examens.

«Nous sommes aujourd'hui capables de détecter un candidat qui enfreint les règles de l'examen, d'établir son identité et de transmettre instantanément l'information aux responsables concernés», a-t-il affirmé, soulignant que les outils technologiques actuels permettent notamment de repérer l'usage illicite du téléphone portable à l'intérieur des centres.

Toutefois, Mohamed Seghir Sadaoui a insisté sur le fait que l'objectif demeure

avant tout préventif. «Nous comptons sur la conscience collective grandissante de nos élèves et de l'ensemble des organisateurs pour éviter d'en arriver à des sanctions», a-t-il indiqué.

Le ministre a, par ailleurs, rappelé que la diffusion des sujets d'examen via les moyens de communication ou les supports technologiques constitue une infraction grave, passible d'exclusion et de poursuites judiciaires. Il a, toutefois, salué la baisse progressive des cas de fraude enregistrés ces dernières années, qu'il attribue à une prise de conscience croissante des candidats.

UNE ANNÉE SCOLAIRE MARQUÉE PAR PLUSIEURS RÉFORMES

Intervenant samedi sur les plateaux de la Télévision algérienne, le ministre a dressé un bilan positif de l'année scolaire 2025-2026, estimant qu'elle a été marquée par «une évolution qualitative», tant sur le plan

pédagogique qu'organisationnel.

Parmi les principales réalisations évoquées, figurent l'introduction d'améliorations dans certaines matières du cycle primaire, le renforcement des activités culturelles et sportives au secondaire, ainsi que l'organisation d'un vaste concours national de recrutement d'enseignants.

Selon le ministre, cette opération, à laquelle ont participé plus de 1,065 million de candidats et qui a été gérée pour la première fois de manière entièrement numérisée, verra ses résultats annoncés prochainement.

L'année scolaire a également été marquée par le lancement de la première édition du Prix national de l'innovation scolaire et par la relance du concours national «Entre les lycées», destinés à encourager l'esprit d'initiative, de créativité et de compétition positive au sein des établissements éducatifs.

Enfin, Mohamed Seghir Sadaoui a annoncé la tenue de la deuxième édition de la campagne nationale de récupération et de recyclage des cahiers scolaires, organisée en partenariat avec plusieurs acteurs, notamment le ministère de la Jeunesse et les Scouts musulmans algériens. Cette initiative vise à sensibiliser les élèves aux enjeux du recyclage et à encourager leur participation active à l'économie circulaire au service de l'économie nationale.

APPROCHE «ZÉRO PAPIER»

Le ministre de l'Éducation nationale a indiqué que le processus de préparation de l'examen du baccalauréat a été mené en mode «zéro papier», soulignant les efforts du secteur pour concrétiser la transformation numérique. Il a affirmé que le secteur a franchi une étape importante dans la numérisation.

I. Khermane

BAC 2026

Plus de 7 300 détenus passent l'examen

Le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Essaid Zreb, représentant le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a donné, hier, à l'établissement de rééducation de Bordj Bou Arréridj, le coup d'envoi national de l'examen du baccalauréat (session de juin 2026) pour les détenus.

La cérémonie s'est déroulée en présence du wali de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, Kamel Nouicer, ainsi que des autorités locales civiles, militaires et judiciaires. Des cadres du secteur de l'Éducation nationale et de l'administration pénitentiaire et de réinsertion ont également pris part à cet événement.

Dans son allocution, Zreb a rappelé que l'organisation du baccalauréat au profit des

détenus s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives visant à consacrer le droit à l'éducation, garanti à l'ensemble des citoyens sans exception.

Il a souligné que l'État accorde une importance particulière aux programmes d'éducation et de formation au sein des établissements pénitentiaires, considérés comme un levier essentiel de la politique de réinsertion sociale des détenus.

ASSURER LE BON DÉROULEMENT

Le responsable a indiqué que l'Administration pénitentiaire et de réinsertion a mobilisé l'ensemble des ressources humaines, matérielles et organisationnelles nécessaires afin de garantir le bon

déroulement des épreuves. Cette opération est menée en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale ainsi que les différentes instances concernées afin d'assurer des conditions d'examen conformes aux standards en vigueur. Zreb a également mis en avant les performances enregistrées ces dernières années dans le domaine de l'enseignement en milieu pénitentiaire, soulignant des résultats jugés encourageants.

Ces progrès sont attribués aux efforts consentis en matière d'encadrement pédagogique et de suivi éducatif, ayant eu un impact positif sur les taux de réussite aux différents examens officiels.

À cette occasion, le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réin-

sertion a visité l'établissement de rééducation et de réadaptation de Bordj Bou Arréridj afin de s'enquérir des conditions de déroulement de l'examen.

Il a examiné les différentes dispositions organisationnelles et pédagogiques mises en place au sein du centre d'examen, où 158 détenus passent les épreuves du baccalauréat session 2026.

Au niveau national, le nombre total de candidats issus des établissements pénitentiaires inscrits à l'examen du baccalauréat session juin 2026 s'élève à 7 362 détenus. Parmi eux, on compte 7 115 hommes et 247 femmes, répartis sur 59 centres d'examen ouverts au sein des établissements de rééducation à travers le territoire national.

SUJETS DE L'EXAMEN

Respect strict du programme officiel

Le baccalauréat session juin 2026 constitue, selon les responsables du secteur de l'Éducation nationale, un rendez-vous majeur mobilisant l'ensemble de la société et des institutions. S'exprimant sur les ondes de la Radio Chaîne I de la Radio algérienne, l'inspecteur central du ministère de l'Éducation nationale, Saâd Belabbas, a dressé un large aperçu du dispositif mis en place pour assurer le bon déroulement des épreuves.

Avec près de 876 000 candidats à l'échelle nationale et plus de 2 000 centres d'examen répartis sur tout le territoire, l'examen mobilise d'importants moyens humains et matériels. Le ministère insiste sur le principe d'égalité des chances, en garantissant des conditions identiques de déroulement pour tous les candidats, indépendamment de leur région.

Selon le responsable, la préparation du baccalauréat a été anticipée dès la rentrée scolaire, avec une prise en charge globale des aspects organisationnels, logistiques et pédagogiques. Les centres d'examen ont été équipés et aménagés pour offrir des conditions adaptées, notamment en matière

de confort thermique, de restauration et d'accueil des encadreurs.

Une attention particulière est également accordée aux candidats en situation de handicap, avec des dispositifs spécifiques adaptés à chaque type de besoin, allant de l'aménagement des salles à l'assistance humaine ou technique.

Sur le plan pédagogique, les sujets du baccalauréat restent strictement conformes au programme de la troisième année secondaire, tout en reposant sur les acquis des années précédentes. L'année scolaire, marquée par une relative stabilité, a permis une meilleure assimilation des contenus et une préparation progressive des élèves,

notamment à travers des examens blancs.

Concernant la lutte contre la fraude, le ministère a renforcé ses dispositifs de contrôle et de prévention. L'inspecteur central a rappelé que des sanctions sévères sont prévues en cas d'infraction, allant de l'exclusion jusqu'à des poursuites judiciaires, notamment en cas de diffusion des sujets d'examen.

Au-delà des aspects techniques, Saâd Belabbas a insisté sur l'importance de la dimension psychologique. Il a appelé les candidats à la confiance en soi, au repos et à une préparation sereine, tout en invitant les parents à éviter toute pression excessive sur leurs enfants durant cette période décisive.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE Sifi Ghrieb au Tchad

Ce projet, porté par Sonelgaz dans le cadre du partenariat algéro-tchadien, illustre la montée en puissance de la coopération Sud-Sud.

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre Sifi Ghrieb effectue une visite officielle au Tchad, dans le cadre du renforcement des relations de fraternité, de coopération et de partenariat entre les deux pays.

À cette occasion, Sifi Ghrieb procédera, aux côtés de son homologue tchadien Allah-Maye Halina, à la pose de la première pierre de la future centrale thermique de 40 mW de N'Djamena, selon une annonce publiée par le ministère tchadien de l'Eau et de l'Énergie.

Fruit de la coopération entre Alger et N'Djamena, ce projet énergétique vise à renforcer les capacités de production électrique du Tchad et à améliorer l'accès à l'énergie pour les populations locales.

Dans la perspective de cette cérémonie, le ministre tchadien de l'Eau et de l'Énergie, Passalé Kanabé Marcelin, a effectué une visite d'inspection sur le site devant accueillir l'événement afin de s'assurer de l'état d'avancement des préparatifs techniques, organisationnels et logistiques.

Cette centrale de 40 MW s'inscrit dans le prolongement des orientations du président Tebboune à la suite de la visite officielle effectuée en Algérie par le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno du 22 au 24 avril dernier. Cette visite avait été sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération dans les domaines de l'énergie, de l'électricité et de l'investissement industriel.



SONELGAZ ACCÉLÈRE SON EXPANSION AFRICAINE

Le projet tchadien s'inscrit également dans la stratégie d'expansion africaine du groupe Sonelgaz. À ce titre, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjaj, avait indiqué que d'autres projets étaient en préparation dans plusieurs pays africains.

Ces déclarations avaient été faites en marge de l'inauguration de la centrale électrique de Gorou Banda à Niamey, au Niger, par Sifi Ghrieb, représentant le président Tebboune, en présence du Premier ministre nigérien Ali Mahamane Lamine Zeine.

En prévision du lancement du projet, une délégation de Sonelgaz avait effectué, en mai dernier, une mission de travail au Tchad. Reçue par le ministre d'État tchadien

chargé des Finances, du Budget, de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale, Tahir Hamid Ngoulin, ainsi que par le ministre de l'Eau et de l'Énergie, la délégation algérienne a tenu plusieurs réunions avec les responsables de Tchad-Elec.

Les discussions ont porté sur les aspects techniques et réglementaires du projet, les priorités de la phase préparatoire ainsi que les mécanismes de coordination entre les équipes des deux pays.

UNE COOPÉRATION ÉLARGIE AUX INFRASTRUCTURES

Le Premier ministre sera accompagné lors de cette visite du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, du directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, Abed Hallouz, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement et hauts responsables. Cette visite intervient également alors qu'une équipe de cadres techniques de la Société nationale des travaux publics (SNTTP) a rejoint, en mai dernier, les équipes de topographie déployées sur le projet routier reliant Ngouri à Bol, dans le cadre de la réalisation de la route transsaharienne. Cette mission vise à poursuivre les préparatifs techniques et logistiques nécessaires à la concrétisation de ce projet stratégique, illustrant la volonté des deux pays de renforcer leur coopération dans les domaines des infrastructures et du développement à l'échelle africaine.

Smail R.

ROUTE TRANSSAHARIENNE

Une session décisive à Alger

L'École supérieure de gestion des travaux publics (ESGTP) de Sidi Abdallah, à Alger, abritera à partir, d'aujourd'hui, les travaux de la 77e session du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT). Les activités de cette session se poursuivront demain mardi et porteront sur les questions liées au développement et au renforcement de la coopération dans le cadre du projet de la route transsaharienne.

Cette session sera présidée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, avec la participation des représentants des États membres du Comité de liaison, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Nigeria, ainsi que des institutions financières nationales et internationales, en présence des ambassadeurs des pays membres du CLRT.

UN CORRIDOR POUR L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

La route transsaharienne est le fruit d'une collaboration de longue date entre plusieurs pays africains, symbolisant leur engagement à dépasser les frontières pour un objectif commun :

stimuler la croissance dans des régions longtemps marginalisées.

Dans une déclaration à l'APS, le secrétaire général du CLRT, Mohamed Ould Mohamedi, a souligné l'importance de cette réunion

semestrielle, au cours de laquelle seront présentés l'état d'avancement de la route transsaharienne, réalisée à plus de 90%, ainsi que le bilan, les perspectives et le plan d'action du Comité. «Conçu dans une logique d'intégration économique continentale, le corridor transsaharien Alger-Lagos, long de près de 10 000 km, vise à valoriser cette infrastructure de transport à travers la facilitation du transit, du transport de marchandises, du commerce et de l'investissement», a-t-il indiqué. Il a précisé que la route comprend un axe principal de 4 500 km reliant Alger à Lagos, auquel s'ajoutent plusieurs ramifications : Ghardaïa-Tunis (2 000 km), Bamako-Tamanrasset (2 500 km) et Zinder-N'Djamena (2 200 km).

La route transsaharienne dessert un espace de six millions de km² où vivent plus de 400 millions de personnes. Elle vise à faciliter la circulation des marchandises, des matières premières et des produits agricoles, tout en réduisant les coûts logistiques et en offrant aux pays enclavés, notamment ceux du Sahel, une alternative compétitive aux circuits maritimes ou aériens souvent coûteux.

UN ATOUT MAJEUR POUR LA ZLECAF

Le projet prend une dimension particulière avec l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Une étude réalisée en 2021 par



la Cnuced et le CLRT a montré que le transit via les ports algériens permettrait aux pays sahéliens de gagner entre 12 et 13 jours par rapport à d'autres itinéraires régionaux.

La route transsaharienne figure parmi les projets structurants du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), aux côtés du gazoduc transsaharien (TSGP) et du projet de fibre optique reliant l'Algérie au Nigeria.

DES MÉGAPROJETS POUR LE GRAND-SUD

L'Algérie poursuit parallèlement la réalisation de grands projets destinés à renforcer la

connectivité de son territoire et son ouverture vers l'Afrique.

Parmi eux, figure la future ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, longue de près de 2 000 km, qui traversera plusieurs wilayas du Sud et favorisera l'émergence de nouveaux pôles économiques. Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République a annoncé sa mise en service à l'horizon 2028, soulignant l'importance stratégique de ce chantier.

Au-delà du désenclavement des régions sahariennes, cette infrastructure permettra également aux pays voisins enclavés d'accéder plus facilement aux ports algériens.

L'ALGÉRIE AU CŒUR DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

L'Algérie occupe une position singulière en tant qu'acteur engagé dans les dynamiques d'intégration du continent. Elle soutient activement la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Cet engagement se traduit par la réalisation de projets structurants tels que la route transsaharienne, le gazoduc Nigeria-Algérie-Europe et l'extension du réseau continental de fibre optique.

Dans le cadre de la Zlecaf, l'Algérie défend une approche fondée sur la valorisation locale des ressources naturelles et le développement des chaînes de valeur africaines. À travers l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AICS), elle a mobilisé une enveloppe de un milliard de dollars destinée au financement de projets d'infrastructures et de programmes de formation au profit de plusieurs pays africains, notamment le Mali, le Niger et la Mauritanie. Sur le terrain, l'Algérie multiplie les initiatives de coopération dans les domaines de l'énergie, des infrastructures et du commerce. Une dynamique particulièrement visible au Sahel, où elle promeut une vision fondée sur l'intégration économique, la connectivité régionale et la prospérité partagée

S. Smati

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE

Alger et l'ARDA consolident leur partenariat

Cette rencontre a permis d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat en matière de raffinage, de pétrochimie et de distribution, avec pour objectif de consolider la sécurité énergétique à l'échelle du continent africain

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu ce dimanche, au siège du ministère, le secrétaire exécutif de l'Association des raffineurs et distributeurs africains (ARDA), Anibor Kragha, ainsi que la délégation qui l'accompagnait, en présence du PDG de Naftal, Jamal Shiroud, du vice-président directeur général du groupe Sonatrach chargé des activités de raffinage et de pétrochimie, Souleimane Slimani, ainsi que de plusieurs cadres du secteur.

La rencontre a porté sur les moyens de renforcer la coopération entre les institutions algériennes du secteur des hydrocarbures, notamment le groupe Sonatrach et ses filiales, et l'ARDA. Les échanges ont également concerné les perspectives de développement du partenariat dans les domaines du raffinage, de la pétrochimie, du stockage et de la distribution des produits pétroliers à l'échelle du continent africain, en particulier le gaz de pétrole liquéfié (GPL), ainsi que les questions liées à la protection de l'environnement, à la sécurité industrielle et aux cadres réglementaires et juridiques du secteur.

Les discussions ont également abordé l'évolution des marchés mondiaux des produits pétroliers et leurs répercussions sur les pays africains, ainsi que les priorités stratégiques et la feuille de route future visant à renforcer la coopération énergétique entre les différents acteurs du continent.

Au cours de la rencontre, Mohamed Arkab a souligné que l'Afrique est aujourd'hui appelée à passer de l'exporta-



tion de matières premières à la valorisation de ses ressources naturelles, à travers l'industrialisation locale, le transfert de technologies et la construction de chaînes de valeur nationales et régionales, contribuant ainsi à un développement économique durable au bénéfice des populations africaines.

SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE ET TRANSFERT D'EXPERTISE

Le ministre a également mis en avant l'expérience algérienne dans la gestion et la

valorisation des industries extractives, notamment dans le secteur des hydrocarbures, en insistant sur l'importance de la souveraineté nationale sur les ressources naturelles et sur le rôle des institutions publiques, en particulier Sonatrach, dans la garantie de la sécurité énergétique et la contribution à la stabilité des marchés. Il a également présenté le cadre juridique et réglementaire adopté par l'Algérie pour encourager l'investissement et renforcer la transparence, tout en préservant les intérêts stratégiques de l'État.

FORMATION ET CAPITAL HUMAIN

Mohamed Arkab a en outre insisté sur l'importance de l'investissement dans le capital humain et le développement des compétences, évoquant le rôle des institutions de formation spécialisées, telles que l'Institut algérien du pétrole et l'Académie de management de Sonatrach, dans la préparation des compétences et le transfert d'expertise. Il a également exprimé la disponibilité de l'Algérie à partager son expérience avec les pays africains dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE SALUÉE

De son côté, le secrétaire exécutif de l'ARDA a exprimé l'intérêt de l'association pour le renforcement de la coopération avec l'Algérie et pour la valorisation de son expertise dans les domaines du raffinage, de la pétrochimie et de la distribution des produits pétroliers, soulignant l'importance d'élargir la coopération africaine afin de faire face aux défis énergétiques et de soutenir le développement économique du continent. L'Association des raffineurs et distributeurs africains (ARDA), créée en 2006 au Cap, en Afrique du Sud, est la première organisation africaine non gouvernementale spécialisée dans le secteur du raffinage et de la distribution des hydrocarbures. Elle regroupe des dizaines d'institutions et d'organismes actifs dans la chaîne d'approvisionnement pétrolière et vise à renforcer la sécurité énergétique africaine, à développer les infrastructures énergétiques et à favoriser l'échange d'expertise entre les pays du continent.

ENERGIE

Sonelgaz se projette au Moyen-Orient

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Aïgel, a reçu à Alger le ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de la Syrie, Assaad Hassan Al-Chibani, dans le cadre d'une rencontre qualifiée de stratégique.

Cette réunion s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération avec la Syrie et à accompagner ses efforts de reconstruction, notamment dans les secteurs de l'électricité et

de l'énergie.

DIAGNOSTIC DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE SYRIEN

Des équipes techniques du groupe Sonelgaz ont déjà été déployées sur le terrain afin d'évaluer l'état du réseau électrique syrien. Ces missions ont pour objectif de dresser un diagnostic précis des infrastructures existantes et d'identifier les besoins prioritaires en matière de réhabilitation.

Les travaux engagés portent sur plusieurs volets : études d'in-

génierie, maintenance des installations, transfert de compétences et formation spécialisée, avec l'ambition de structurer un programme intégré de modernisation du système électrique syrien.

UNE STRATÉGIE D'INTERNATIONALISATION

Au-delà de ce partenariat, cette dynamique s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer la présence des entreprises algériennes à l'international et à valoriser l'expertise nationale dans le secteur énergétique.

Le projet de création de Sonelgaz International devrait permettre de piloter les opérations à l'étranger, notamment dans les domaines de l'ingénierie, de l'exportation d'équipements électriques et de l'accompagnement des réseaux nationaux.

UN MODÈLE AFRICAIN APPELÉ À ÊTRE EXPORTÉ

Cette ambition s'appuie sur les expériences menées en Afrique, notamment au Niger, où Sonelgaz a participé à des projets de développement du réseau élec-

trique, de formation des cadres et de transfert de technologie.

Ce modèle de coopération est désormais appelé à être étendu au Moyen-Orient, en commençant par la Syrie, dans une logique de projection régionale progressive.

À l'issue de la rencontre, les deux parties ont convenu d'accélérer la mise en œuvre des projets évoqués. Ceux-ci devraient figurer parmi les principaux dossiers du prochain sommet algéro-syrien, consacré au renforcement des relations économiques et politiques entre Alger et Damas.

SALON ALPHARMA

La 5^e édition à Annaba

La 5^e édition du Salon de la pharmacie « Alpha » se tiendra du 25 au 27 juin à Annaba, avec plus de 80 exposants et environ 4.000 visiteurs attendus, selon les organisateurs. L'événement, placé sous le parrainage du ministère de la Production pharmaceutique et du wali d'Annaba, réunira laboratoires, distributeurs et acteurs du secteur, ainsi que des institutions professionnelles comme le CNOP.

Au programme : plus de 20 conférences et une dizaine de workshops consacrés aux avancées scientifiques, réglementaires et technologiques du domaine pharmaceutique.

Des rencontres B2B avec des délégations africaines sont également prévues afin de renforcer les échanges et les opportunités d'exportation des produits pharmaceutiques algériens.



SURCHARGE DES POIDS LOURDS

Vers un contrôle renforcé

Une réunion de coordination s'est tenue au ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, sous la présidence du secrétaire général Ali Boulerbah, consacrée à la finalisation d'un projet de convention avec le ministère de la Défense nationale, représenté par la Gendarmerie nationale.

Ce texte prévoit la mise à disposition d'équipements de pesage destinés au contrôle du poids total et des charges à l'essieu des véhicules de transport de marchandises, ainsi que les modalités de leur exploitation et de leur maintenance.

Le dispositif vise à renforcer la lutte contre la surcharge des poids lourds, un phénomène qui compromet la sécurité routière et accélère la dégradation des infrastructures routières et autoroutières du pays.

POUR ATTEINTE À L'INTÉRÊT NATIONAL

Une ex-avocate devant la justice aujourd'hui

L'ex-avocate Latifa Dib, incarcérée en fin de semaine dernière à la prison de Koléa, comparaît aujourd'hui devant le président de la section de la comparution immédiate du tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed. Elle devra répondre de graves accusations, notamment d'atteinte à la sécurité de l'État et d'atteinte à l'intégrité du territoire national. Elle est poursuivie pour avoir diffusé des informations jugées erronées et susceptibles de porter atteinte aux symboles de l'État, dans des publications qui auraient, selon l'accusation, pour objectif de semer la confusion au sein de la population. Le tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed a rejeté la demande de mise en liberté provisoire introduite par son collectif de défense. L'intéressée, ancienne présidente de l'Organisation nationale des compétences et élites féminines algériennes, a contesté les accusations durant l'instruction, affirmant que ses publications relevaient de la liberté d'expression et qu'elle n'avait aucune intention de nuire. Son incarcération intervient dans le cadre de poursuites engagées pour diffusion de contenus susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national, conformément à l'article 96 du Code pénal, à la suite de publications diffusées sur Facebook. Elle a été placée sous mandat de dépôt sur décision du procureur de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed, qui a estimé la gravité des faits reprochés. Le parquet a également ordonné son jugement dans le cadre de la procédure de comparution immédiate.

R. H.

Ce dossier, récemment transféré du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed vers la cour d'Alger, s'inscrit dans le cadre de l'affaire dite «Imetal2».

Par Redouane Hannachi

Le procès en appel de l'ex-ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, initialement prévu devant la première chambre pénale de la cour d'Alger, a été renvoyé au 17 juin prochain. Le report a été décidé à la demande de la défense, qui a sollicité un délai supplémentaire afin de mieux préparer ses plaidoiries.

Ce dossier, récemment transféré du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed vers la cour d'Alger, s'inscrit dans le cadre de l'affaire dite «Imetal2». En première instance, le 20 avril dernier, le pôle pénal économique et financier de Sidi M'Hamed avait condamné Ali Aoun à cinq (5) ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de dinars et d'un mandat de dépôt à l'audience. Il a été reconnu coupable de plusieurs chefs d'accusation,



notamment détournement et dilapidation de deniers publics, passation de marchés en violation de la réglementation, corruption et trafic d'influence. Dans la même affaire, son fils, Bachir Aoun, a été condamné à six (6) ans de prison ferme et à une amende de 200 000 dinars, pour avoir, selon le jugement, profité de l'influence de son père afin d'obtenir des projets jugés irréguliers et pour perception de pots-de-vin. L'homme d'affaires Abdelmaoula Abdenour, dit « Nounou Manita », a pour sa part écopé de dix (10) ans de prison ferme et d'une amende d'un million de dinars, pour avoir bénéficié de marchés publics de manière

illégale. La même peine a été prononcée contre l'investisseur Bougataia Samy. Le tribunal a également condamné plusieurs anciens cadres à trois (3) ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars, parmi lesquels Boulayoun Karim, ex-PDG du complexe d'El Hadjar, et Salhi Nourredine, ex-PDG de l'entreprise nationale Fondal.

Deux autres prévenus, Cherfaoui Mohamed, opérateur économique, et Abdelhalim Kola, ex-président d'un club d'équitation, ont été condamnés chacun à cinq (5) ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars pour des faits liés à la dilapidation de deniers

publics. Par ailleurs, le tribunal a prononcé cinq relaxes, dont celle de Charaf-Eddine Amara, ancien président de la Fédération algérienne de football (FAF) et ex-directeur général de la société Madar, en raison d'un manque de preuves matérielles et légales. L'enquête des services de sécurité a mis en évidence l'existence de contrats jugés irréguliers conclus entre « Nounou Manita » et plusieurs responsables d'entreprises avec des filiales du groupe Imetal. Lors de son audition, ce dernier aurait reconnu avoir versé une somme d'argent au fils de l'ex-ministre dans le cadre de transactions suspectes.

R. H.

POUR APPARTENANCE À UNE ENTITÉ TERRORISTE

Un ancien militant des droits humains à la barre

Le procès en appel du militant des droits humains Tarmelit Omar s'ouvre aujourd'hui devant le tribunal criminel d'appel d'Alger (deuxième instance). Le prévenu est poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment pour appartenance à une entité qualifiée de terroriste active à l'étranger, ainsi que pour utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le but de soutenir des actes liés à une organisation terroriste et de diffuser ses idées hors du territoire national. Ces faits sont visés par les articles 87 bis 03, 87 bis 06 et 87 bis 12 du code pénal. Déjà jugé en première instance par le tribunal criminel d'Alger, siégeant à Dar El



Beïda, le 27 janvier dernier, Omar Tarmelit a été condamné à quatre (4) ans de prison ferme. Le tribunal a également ordonné le versement de 500 000 dinars au profit de l'Agent judiciaire du Trésor, partie civile dans l'affaire. Lors du procès initial, le ministère public avait requis une peine de dix ans de réclusion criminelle, tandis que l'Agent judiciaire du Trésor avait réclamé trois millions de dinars de dommages et intérêts. La défense, de son côté, avait plaidé l'acquittement, estimant que son client n'avait aucun lien avec des organisations terroristes citées, telles que Ferhat Mehenni, Amir Boukheres ou Mohamed Zitout. Par ailleurs, certaines sources judiciaires rap-

pellent que plusieurs mandats d'arrêt internationaux ont été émis contre des individus accusés de grande trahison et d'atteinte à la sécurité de l'État et à l'intégrité du territoire national. Il est également rappelé que la justice algérienne a déjà condamné par contumace le chef du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), organisation interdite en Algérie, à la réclusion criminelle à perpétuité, notamment pour incitation à la rébellion et atteinte à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale. Ce dernier, résidant en France, a également été condamné à perpétuité pour la création d'une organisation terroriste.

R. H.

AFFAIRE MOHAMED TADJADIT
Le procès renvoyé à la prochaine session criminelle

Le tribunal criminel d'Alger (première instance) a décidé de renvoyer à la prochaine session criminelle le procès de Mohamed Tadjadit et de dix autres accusés, parmi lesquels figure l'ex-gendarme déserteur Mohamed Azzouz Benhalima. Les prévenus sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment atteinte à la sécurité de l'État, à l'intégrité du territoire national et à l'unité nationale. Initialement prévu jeudi dernier, le procès a été reporté sur décision du président de la formation judiciaire, à la suite de l'absence de plusieurs accusés non détenus. Mohamed Tadjadit, surnommé « le poète du Hirak », déjà condamné à plusieurs reprises dans des affaires similaires, avait notamment écopé en première instance d'une peine de cinq (5) ans de réclusion criminelle assortie d'une amende de 200



000 dinars. Dans la même affaire, le tribunal l'a également condamné au civil à verser 500 000 dinars à l'Agent judiciaire du Trésor (AJT), en réparation des préjudices matériels et moraux subis par l'État, liés à des publications jugées attentatoires aux symboles de la République et à ses institutions. À l'issue des délibérations, il a été

reconnu coupable de six chefs d'inculpation, dont l'apologie d'actes terroristes, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour soutenir des activités terroristes, la diffusion d'idées liées à des entités terroristes, ainsi que l'outrage à corps constitué. Il est également poursuivi pour exposition au public de publications portant atteinte à l'intérêt national et incitation à un attroupement non armé, conformément à plusieurs articles du code pénal, dont les articles 87 bis 04, 87 bis 12, 96, 100 et 146. Lors du procès, le ministère public avait requis une peine de dix (10) ans de réclusion criminelle, estimant que les faits reprochés étaient établis. De son côté, l'Agent judiciaire du Trésor a réclamé deux (2) millions de dinars de dommages et intérêts.

R.H.

SECTEUR DE LA JEUNESSE

Une réforme globale

Hidaoui a indiqué que le secteur œuvre à changer la philosophie du travail en passant d'une approche d'activités conjoncturelles à une action institutionnelle durable.

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, a souligné à Alger, que le secteur de la jeunesse connaît un processus de réforme global, basé sur la transition d'une approche axée sur les activités vers une action institutionnelle durable reposant sur la gouvernance, la numérisation et le développement de la ressource humaine. En marge de la clôture, samedi, des travaux de la conférence nationale des directeurs de la Jeunesse et des Sports et des directeurs des Offices des établissements de jeunes (ODEJ), sous le thème «une gouvernance moderne, un accompagnement efficace et des jeunes actifs dans le développement durable», Hidaoui a indiqué que le secteur œuvre à changer la philosophie du travail en passant d'une approche d'activités conjoncturelles à une action institutionnelle durable, l'objectif essentiel étant la protection des jeunes et leur encadrement, tout en les prémunissant contre les différents fléaux sociaux. Les travaux de la conférence ont également comporté des séances d'examen des préoccupations et propositions des directeurs de la Jeunesse et des Sports et des directeurs des ODEJ, et ce, dans le cadre de l'ancrage de l'approche participative, de l'échange des expertises et de l'unification des visions sur les voies et moyens d'améliorer la performance des établissements du secteur.



20 PLATEFORMES NUMÉRIQUES ADOPTÉES

Dans le sillage de la réforme du système de la formation, le ministre a annoncé que «l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports (INFSCJS) figurera parmi les choix offerts

aux bacheliers de cette année, ajoutant que les efforts se poursuivent pour transformer les instituts en écoles nationales supérieures et créer de nouvelles spécialités, en phase avec les exigences de la gestion des établissements de jeunesse et les transformations numériques».

L'intervenant a, en outre, souligné que

le secteur adopte actuellement «20 plateformes numériques qui comptent plus de 210.000 adhérents», affirmant que la transition vers un système numérique repose sur «des données précises, afin de renforcer l'efficacité de la gestion, du suivi et de l'évaluation de la performance».

Le secteur «travaille selon un plan national de la jeunesse», avec l'adoption d'«indicateurs de performance, de tableaux de bord et de fiches d'évaluation périodiques à tous les niveaux de gestion, à même d'assurer le suivi continu et d'améliorer l'efficacité des programmes et des politiques publiques».

Dans le domaine de l'investissement, M. Hidaoui a mis en avant la poursuite de la mise en œuvre du programme de développement des établissements de jeunesse, soulignant que «l'investissement se veut un indicateur fondamental pour évaluer la performance des responsables, tout en œuvrant à la réalisation de 300 nouveaux établissements, afin d'élargir la couverture et rapprocher les services des jeunes, notamment dans les régions enclavées».

La conférence, qui s'est déroulée sur deux jours, a été ponctuée par l'organisation de six ateliers thématiques portant notamment sur «l'investissement et la modernisation des établissements de jeunesse», «la transformation numérique et la planification stratégique», «la réforme du système de la formation et la modernisation de l'encadrement».

CARAVANE MÉDICALE À BORDJ BADJI MOKHTAR

Plus de 1.280 bénéficiaires

Pas moins de 1.283 personnes ont bénéficié de consultations et d'exams médicaux spécialisés dans le cadre de la caravane médicale multidisciplinaire organisée par la commission médicale du Croissant-Rouge algérien (CRA) dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier, le coordinateur de cette opération, Mehdi Belâour.

Selon le même responsable, la caravane a permis la réalisation de 150 consultations en cardiologie, 287 en orthopédie, 114 en gynécologie, 182 en dermatologie, 189 en oto-rhino-laryngologie (ORL), 263 en

médecine interne et 98 en urologie, portant ainsi le nombre total de bénéficiaires à 1.283 personnes. Les équipes médicales ont également pris en charge 36 patients dont les cas nécessitaient un suivi spécialisé. Ces derniers ont été orientés et accompagnés vers des centres hospitalo-universitaires afin de poursuivre les examens diagnostiques et les traitements requis. Organisée du 2 au 6 juin, cette caravane s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer l'accès aux soins de santé et à rapprocher les services médicaux des citoyens dans les différentes régions de la wilaya, notam-

ment les zones éloignées. L'opération a marqué une halte à l'Établissement public hospitalier mixte «Tati Ghali» de la commune de Bordj Badji Mokhtar, avant de se rendre à la polyclinique «1er Novembre» de la commune de Timiaouine, située à 150 kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya. Le village d'Abane Ramdane, relevant de la commune de Bordj Badji Mokhtar et situé à 50 kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya, a également bénéficié d'une sortie de terrain ayant permis la réalisation de consultations médicales, la distribution de médicaments et la prise en charge de plusieurs

cas. Près de 9.000 unités de médicaments ont été distribuées au profit des habitants. Cette initiative vise à rapprocher les soins spécialisés des citoyens, à assurer des consultations médicales de proximité, à prendre en charge les patients nécessitant un suivi particulier et à diffuser des conseils et orientations sanitaires. Cette action s'inscrit enfin dans le cadre du renforcement de l'action humanitaire et de la solidarité sanitaire, tout en contribuant à améliorer l'accès aux soins pour les populations vivant dans les zones reculées de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar.

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن و العمران و المدينة و التهنية و العمرانية

ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية ادرار
رقم التعريف الجبائي: 097601010022454

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 39,46,49 et 56 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et de l'article 43,65,73 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et déléguations de service publics. L'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya d'Adrar Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de d'Appel d'offre ouvert N° : 16/2026 relatif à Réalisation De 20 Logements Promotionnels libres du programme 100 Logements Promotionnels Aides Individuels (LPA II) à commune Adrar en Clos et Couvert. (TCE+VRD), publié dans les deux quotidiens nationaux « CRÉSUS » et « الشاهد » du 12 /05/2026 Qu'a l'issue des travaux de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement a:

Localité	Nbr logts	Attributaire Provisoire	Délai	Note de l'offre technique	Montant de soumission en TTC (DA)	Montant après correction en TTC (DA)	Critère de Choix
ADRAR	20	Cocontractant : ETB MELOUKI CHRIFA N° d'identification Fiscale: 898290299002403	18 mois	37	59 819 548.80	59 819 548.80	Seul soumissionnaire

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya d'Adrar dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financière.

Les soumissionnaires peuvent déposer leur recours au niveau de commission des marchés compétente dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Par ailleurs cet avis d'attribution provisoire tient lieu de convocations à l'entreprise pour se rapprocher des services de l'office afin de procéder à la signature de leurs marchés.

TENSIONS AU MOYEN ORIENT

Risque d'un dérapage

Si les deux parties semblent vouloir éviter une guerre de grande ampleur, les incidents répétés dans le Golfe démontrent que le risque d'un dérapage demeure élevé.

La fragile accalmie instaurée au printemps entre les États-Unis et l'Iran semble entrer dans une nouvelle zone de turbulences. Alors que les deux pays poursuivent difficilement des négociations indirectes sous médiation pakistanaise, les derniers incidents militaires dans le détroit d'Ormuz témoignent d'une détérioration préoccupante du climat sécuritaire dans l'une des régions les plus stratégiques du monde.

UNE ESCALADE QUI FRAGILISE LE CESSEZ-LE-FEU

L'annonce par le Commandement central américain de la destruction de plusieurs drones iraniens au-dessus du détroit d'Ormuz s'inscrit dans une séquence d'escalade qui a débuté avec des frappes américaines visant des installations radar et de surveillance côtière iraniennes. Washington justifie ces opérations par la nécessité de protéger la liberté de navigation dans un corridor maritime par lequel transite traditionnellement près d'un cinquième du commerce mondial de pétrole transporté par voie maritime. Téhéran voit les choses sous un tout autre angle. Les autorités iraniennes dénoncent une violation caractérisée du cessez-le-feu conclu en avril dernier et accusent les États-Unis de chercher à imposer un rapport de force militaire au moment même où les discussions diplomatiques peinent à progresser. Les frappes contre les installations situées à Qeshm et dans la région de Sirik sont présentées comme une atteinte directe à la souverai-



neté iranienne et comme un signal négatif adressé aux médiateurs régionaux.

L'échange de tirs qui a suivi illustre la difficulté des deux adversaires à maintenir la logique de désescalade. Selon les informations communiquées par les deux camps, des missiles et des drones ont été employés dans plusieurs secteurs du Golfe. Les autorités américaines affirment avoir intercepté l'essentiel des projectiles iraniens dirigés vers des installations militaires alliées au Koweït et à Bahreïn. De son côté, l'Iran revendique une réponse pro-

portionnée aux frappes américaines tout en réaffirmant sa capacité à agir dans l'ensemble de la région. Au-delà de l'aspect militaire, l'enjeu central demeure le contrôle du détroit d'Ormuz. Les déclarations de responsables iraniens affirmant que cette voie maritime relève de la souveraineté nationale iranienne traduisent une volonté de renforcer la pression sur Washington et ses partenaires. Cette position suscite toutefois de fortes inquiétudes parmi les acteurs internationaux dépendants de la stabilité des flux énergétiques.

LA MÉDIATION PAKISTANAISE À L'ÉPREUVE

Dans ce contexte tendu, le Pakistan tente de préserver un canal de dialogue entre les deux parties. La visite à Téhéran du ministre pakistanaise de l'Intérieur, porteur d'un message du chef de l'armée pakistanaise au Guide suprême iranien Mojtaba Khamenei, confirme l'implication croissante d'Islamabad dans les efforts de médiation. Cette démarche vise à éviter un effondrement définitif du processus diplomatique alors que les incidents militaires se multiplient. Les discussions achoppent néanmoins sur plusieurs dossiers majeurs. L'Iran réclame notamment un allègement substantiel des sanctions économiques, la libération d'avoirs financiers gelés à l'étranger ainsi qu'une reprise normale de ses exportations pétrolières. Les États-Unis, pour leur part, cherchent à obtenir des garanties sécuritaires immédiates et à empêcher toute menace contre la navigation internationale. L'évolution de la situation dépendra largement de la capacité des médiateurs à empêcher que les affrontements actuels ne dégénèrent en confrontation ouverte. Car si les deux parties semblent vouloir éviter une guerre de grande ampleur, les incidents répétés dans le Golfe démontrent que le risque d'un dérapage demeure élevé. Dans une région où chaque attaque peut avoir des répercussions directes sur les marchés énergétiques mondiaux, la préservation de la trêve apparaît plus que jamais comme un impératif stratégique. **R.I/agences**

SUD DU LIBAN

Escalade militaire sioniste

Selon des médias sionistes, l'armée sioniste a lancé des opérations terrestres limitées aux abords de Nabatieh, dans le sud du Liban, visant à repérer des combattants et des engins explosifs. Cette zone, considérée comme un bastion du Hezbollah, fait l'objet d'une intensification des activités militaires sionistes, dans un contexte de tensions continues malgré les appels à la désescalade. Dans le même temps, le Hezbollah a annoncé avoir mené cinq attaques contre des positions sionistes, utilisant roquettes, artillerie et drones explosifs. L'armée sioniste affirme avoir intercepté deux projectiles tirés depuis le Liban et avoir subi plusieurs attaques de drones, tandis que son aviation a frappé des zones au sud du pays. Les deux camps font état de pertes humaines, avec des soldats sionistes tués et des victimes côté libanais selon les autorités locales. Cette escalade illustre la fragilité du cessez-le-feu et le risque d'extension du conflit le long de la frontière.

GHAZA

Les pourparlers dans une phase sensible



Alors que les efforts diplomatiques visant à consolider le cessez-le-feu dans la bande de Ghaza se poursuivent, les principales factions palestiniennes se réunissent ce samedi au Caire dans une tentative de coordonner leurs positions avant l'ouverture d'un nouveau cycle de discussions avec les médiateurs régionaux et internationaux. Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par la persistance des tensions sur le terrain et les interrogations autour des modalités de la future gouvernance de l'enclave palestinienne.

Selon des sources palestiniennes, la réunion rassemble des représentants du Hamas, du Front populaire de libération de la Palestine, du Front démocratique de libération de la Palestine, du Jihad islamique ainsi que du Courant réformateur du Fatah. L'objectif affiché est d'aboutir à une vision politique commune avant les discussions prévues entre la délégation du Hamas et les médiateurs égyptiens, qataris et turcs, ainsi qu'avec des représentants du Conseil mondial de la paix.

VERS LA DEUXIÈME PHASE DU PROCESSUS

Les consultations du Caire s'inscrivent dans le cadre des discussions portant sur les amendements proposés à une précédente initiative internationale destinée à ouvrir la voie à la deuxième phase du processus de cessez-le-feu. Cette étape

est considérée comme déterminante puisqu'elle doit permettre d'aborder les questions les plus sensibles liées à l'avenir de Ghaza, aux arrangements sécuritaires et à la gestion administrative du territoire.

L'arrivée au Caire de la délégation de négociation du Hamas, conduite par Khalil al-Hayya et composée de plusieurs membres du bureau politique du mouvement, souligne l'importance accordée à cette séquence diplomatique. Les responsables palestiniens insistent notamment sur la nécessité d'obtenir des garanties solides concernant l'application des engagements déjà prévus dans la première phase de l'accord.

Parmi les sujets qui alimentent les débats figure celui de l'administration future de la bande de Ghaza. Plusieurs responsables palestiniens ont toutefois démenti les informations évoquant un éventuel rôle

accru de Mohammed Dahlan dans la gestion du territoire. Les différentes parties consultées affirment qu'aucune proposition en ce sens ne figure actuellement à l'ordre du jour des discussions.

Des sources proches des consultations indiquent néanmoins que certaines idées relatives à l'organisation de la gouvernance post-conflit ont été examinées par le passé. Toutefois, le scénario privilégié demeure celui d'une administration composée de technocrates, une formule soutenue de longue date par l'Égypte dans le cadre de ses efforts de médiation.

LE CAIRE TENTE DE SAUVER L'ACCORD

Les autorités égyptiennes apparaissent une nouvelle fois au centre des efforts visant à éviter l'effondrement du processus de cessez-le-feu. Selon des sources proches de la

médiation, plusieurs amendements ont été élaborés ces dernières semaines afin de répondre aux préoccupations des différentes parties et de relancer les négociations.

Ces propositions porteraient notamment sur la cessation des opérations militaires ciblées dans la bande de Ghaza ainsi que sur certaines dispositions territoriales contestées depuis la signature de l'accord initial. L'objectif est de créer un climat plus favorable à l'ouverture des discussions sur la deuxième phase du processus, qui devrait inclure des mesures relatives au retrait militaire, aux arrangements sécuritaires et à la mise en place de mécanismes internationaux de stabilisation.

Au-delà des aspects techniques des négociations, la réunion du Caire constitue un test pour la capacité des factions palestiniennes à parler d'une seule voix face aux médiateurs. La recherche d'un consensus apparaît comme une condition essentielle pour renforcer la position palestinienne dans les négociations et favoriser l'avancement du processus politique.

Dans un contexte régional encore marqué par l'instabilité et les conséquences de longs mois de confrontation, les discussions engagées au Caire pourraient ainsi jouer un rôle déterminant dans la définition des contours de la prochaine phase politique et sécuritaire de la bande de Ghaza.



LA FIFA AUGMENTE LES PRIMES

Un bol d'air pour les sélections africaines

Une décision qui, dans un contexte d'augmentation des coûts logistiques, devrait offrir un soutien financier accru aux équipes africaines engagées dans la compétition.

À l'approche de la Coupe du monde 2026, dont le coup d'envoi est prévu le 11 juin à Mexico, la FIFA a annoncé une revalorisation significative des primes destinées aux sélections qualifiées. Une décision qui intervient dans un contexte marqué par l'extension du tournoi à 48 équipes et par des recettes globales estimées à près de 9 milliards de dollars pour l'instance dirigeante du football mondial.

Selon les nouvelles dispositions, la prime de préparation passe de 1,5 à 2,5 millions de dollars. La prime de participation est également rehaussée, de 9 à 10 millions de dollars par sélection. Chaque équipe qualifiée percevra ainsi un minimum garanti de 12,5 millions de dollars avant



même son entrée en compétition officielle. Cette révision répond aux revendications de plusieurs fédérations nationales, relayées notamment par l'UEFA, qui estimaient que les montants initiaux ne couvraient pas l'ensemble des coûts logistiques et organisationnels liés à une participation au Mondial.

Réuni fin avril à Vancouver, le Conseil de la FIFA a validé une enveloppe globale de 871 millions de dollars, en hausse d'environ 15 % par rapport aux estimations précédentes. L'instance a également confirmé que le futur champion du monde empochera une prime additionnelle de 50 millions de dollars, l'un des montants les plus élevés jamais attribués dans l'histoire de la compétition.

Pour les sélections africaines, cette revalorisation constitue un soutien financier non négligeable. Néanmoins, les dépenses liées à la participation à un tel tournoi demeurent importantes, notamment en raison des coûts de transport intercontinental, d'hébergement, de restauration et de déplacements internes sur le territoire nord-américain. Une nuitée dans un hôtel quatre ou cinq étoiles peut atteindre en moyenne 400 euros par personne, alourdissant rapidement le budget des délégations. La FIFA prend en charge une partie des frais d'hébergement à partir

de cinq jours avant le premier match officiel de chaque sélection. En revanche, la période de préparation préalable reste généralement financée par les fédérations nationales, qui doivent mobiliser des ressources complémentaires pour organiser les stages et rassemblements.

Dans ce cadre, plusieurs sélections ont déjà ajusté leur préparation. Le Maroc, par exemple, a structuré son programme entre Salé et Rabat avant de rejoindre les États-Unis. Le Sénégal a également mis en place un stage à Dakar, suivi d'un match amical disputé en Caroline du Nord, malgré une défaite.

Pour financer ces opérations, les fédérations s'appuient sur plusieurs sources de revenus : partenariats commerciaux, sponsoring, droits liés aux matchs amicaux et aides publiques. Toutefois, ces dernières tendent à diminuer dans certains pays, où l'on estime que les contributions de la FIFA couvrent désormais une part importante des dépenses.

Le président de la FIFA, Gianni Infantino, a salué la solidité financière actuelle de l'institution, qu'il qualifie de « la plus robuste de son histoire ». Selon lui, les revenus générés par la compétition sont réinvestis dans le développement global du football, notamment à travers les infrastructures et les programmes de formation.

●MATCH PRÉPARATOIRE LA BELGIQUE HUMILIE LA TUNISIE



La Belgique a offert une prestation convaincante à son public et à son sélectionneur Rudi Garcia en surclassant une Tunisie en difficulté sur le score sans appel de 5-0, avant-hier à Bruxelles, à quelques jours de l'entrée en lice des deux sélections au Mondial-2026. Les Diables Rouges ont imposé un rythme élevé dès le coup d'envoi et ont ouvert le score à la 28e minute au terme d'une action construite en Premier League, conclue par Leandro Trossard (Arsenal) sur une passe décisive de Jeremy Doku (Manchester City). Au retour des vestiaires, Charles De Ketelaere a doublé la mise d'une tête (53e), avant que la rencontre ne bascule définitivement après l'exclusion d'Ismaël Gharbi à l'heure de jeu, sanctionné pour des fautes répétées sur Doku.

En supériorité numérique, la Belgique a déroulé : Kevin De Bruyne (65e), Dodi Lukebakio (85e) et Nicolas Raskin (87e) ont alourdi le score, transformant la rencontre en véritable démonstration. Cette large victoire valide la montée en puissance des Belges dans leur préparation, marquée également par le retour progressif de Romelu Lukaku. Longtemps éloigné des terrains en raison de blessures, le meilleur buteur de l'histoire de la sélection (90 buts) a retrouvé du temps de jeu, après ses 64 minutes disputées sous le maillot de Naples depuis le début de l'année.

Tous les voyants semblent donc au vert pour les hommes de Youri Tielemans, qui s'envoleront lundi pour les États-Unis, où ils affronteront l'Égypte, l'Iran et la Nouvelle-Zélande au premier tour.

Côté tunisien, cette lourde défaite soulève de nombreuses interrogations à l'approche de rendez-vous importants face à la Suède, au Japon et aux Pays-Bas.

●REAL MADRID RIQUELME ALLUME PÉREZ

La campagne électorale du Real Madrid connaît un net durcissement. Alors que Florentino Pérez, président sortant, et son rival Enrique Riquelme s'affrontent pour la présidence du club, ce dernier a multiplié les attaques publiques contre la gouvernance actuelle.

S'exprimant devant les médias depuis son quartier général, Riquelme a remis en cause la solidité financière du club sous l'ère Pérez, s'appuyant sur des informations relayées par la presse espagnole. Il évoque notamment une importante diminution des liquidités et des réserves de trésorerie.

« Aujourd'hui, nous savons, non pas grâce aux informations transparentes du club, mais grâce au journalisme, que le Real Madrid a dilapidé plus de 770 millions d'euros de liquidités en très peu de temps, que ses réserves de trésorerie ont diminué de 99 % et que ses fonds propres sont tombés à quelques millions seulement », a-t-il déclaré.

Le candidat insiste également sur l'endettement



lié à la rénovation du Santiago Bernabéu, qu'il juge préoccupant pour l'avenir du club. Selon lui, plusieurs analyses alertent sur un risque pour la viabilité économique à long terme si la trajectoire actuelle n'est pas corrigée.

DES ACCUSATIONS CIBLÉES

Riquelme ne s'est pas limité au président du club. Il a également visé Anas Laghrari,

●EGYPTE HOSSAM HASSAN MET LA PRESSION

Le sélectionneur de l'Égypte appelle ses joueurs à être prêts dès l'entrée en lice face aux Diables rouges.

À l'approche de la Coupe du monde 2026, Égypte poursuit sa préparation avec ambition malgré une défaite en amical face au Brésil (2-1). Pour son sélectionneur, Hossam Hassan, ce revers doit servir d'apprentissage.

« Nous n'aimons pas perdre, mais nous avons affronté une grande équipe. Ce type de match nous aide à progresser », a-t-il déclaré.

Versée dans un groupe relevé avec notamment la Belgique, la Nouvelle-Zélande et l'Iran, l'Égypte sait que son entrée en matière sera décisive. Le technicien égyptien a d'ailleurs prévenu : « Le match d'ouverture contre la Belgique sera extrêmement difficile. Le groupe est fort et très compétitif. » Les Pharaons tenteront désormais de transformer ces enseignements en résultats dès leur premier rendez-vous mondial.

●ROLAND-GARROS ANDREEVA S'OFFRE SON PREMIER GRAND CHELEM



La Russe Mirra Andreeva, 8e mondiale, a remporté avant-hier à Roland-Garros son premier titre du Grand Chelem en dominant la Polonaise Maja Chwalinska (114e) en deux sets : 6-3, 6-2.

À seulement 19 ans, la Sibérienne confirme son ascension fulgurante après une saison déjà marquée par plusieurs titres et une entrée durable dans le top 10 mondial.

Demi-finaliste à Paris en 2024, elle s'impose cette fois sur le court central et devient l'une des plus jeunes championnes de l'ère moderne à Porte d'Auteuil.

conseiller influent dans l'entourage de Florentino Pérez, évoquant son rôle supposé dans certaines opérations financières du football espagnol.

S'appuyant sur des révélations de presse, il affirme que ce dernier aurait joué un rôle dans des transactions majeures, notamment liées au FC Barcelone et à la cession de droits télévisuels à des fonds d'investissement. Des éléments évoqués dans la presse économique espagnole, sans confirmation officielle du club madrilène.

UNE CAMPAGNE SOUS HAUTE TENSION

Cette séquence marque un tournant dans une campagne déjà tendue entre les deux camps. Depuis samedi, les candidats ne sont plus autorisés à s'exprimer publiquement, à quelques heures d'un scrutin décisif.

Près de 100 000 socios du Real Madrid sont appelés à voter ce dimanche pour élire le prochain président du club. Le résultat est attendu dans la soirée, dans un contexte de forte polarisation et de bataille médiatique sans précédent.

MONDIAL 2026

Les Verts se mettent à jour sur les Lois du Jeu

Lors d'une séance d'information pédagogique animée par le Directeur national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef, les joueurs ainsi que les membres du staff ont été sensibilisés aux nouveaux ajustements réglementaires qui seront appliqués lors du tournoi mondial.

Dans le cadre de la préparation à la Coupe du monde 2026, la sélection nationale algérienne a participé à une séance d'information consacrée aux récentes évolutions des Lois du Jeu introduites par l'International Football Association Board (IFAB), a indiqué la Fédération algérienne de football. Organisée sous forme de conférence pédagogique, cette rencontre a été animée par le Directeur national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef, en présence des joueurs de l'équipe nationale ainsi que des membres du staff technique, médical et administratif.

Cette session a permis aux coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez de prendre connaissance



des nouvelles dispositions réglementaires qui seront appliquées lors du prochain Mondial. À travers des explications détaillées et des cas pratiques, le responsable de l'arbitrage

a présenté les principaux ajustements apportés aux règles du jeu, ainsi que leurs implications directes sur le déroulement des rencontres. Très attentifs, les internatio-

naux algériens ont activement participé aux échanges, posant plusieurs questions afin de mieux comprendre certaines situations de jeu et d'optimiser l'application des nouvelles règles sur le terrain. Selon les responsables de la sélection nationale, cette initiative s'inscrit dans une démarche de préparation globale visant à permettre aux joueurs d'aborder la compétition avec une parfaite maîtrise du cadre réglementaire. Une seconde séance de sensibilisation est également programmée à Kansas City, lieu d'hébergement de la délégation algérienne durant le tournoi. Elle sera animée par des représentants de la FIFA et portera sur les dernières évolutions des Lois du Jeu.

MERCATO ESTIVAL

Cinq clubs interdits de recrutement

À l'approche de l'ouverture du mercato estival, plusieurs pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis traversent une période particulièrement délicate. Cinq clubs algériens sont actuellement frappés par une interdiction de recrutement imposée par la FIFA, une situation susceptible de perturber leur préparation pour la saison 2026-2027.

La principale nouveauté concerne la JS Kabylie, dont le nom apparaît désormais sur la liste des clubs sanctionnés. Cette décision empêche les Canaris d'enregistrer de nouveaux joueurs tant que le litige à l'origine de cette mesure n'aura pas été totalement résolu. Le CR Belouizdad demeure également sous le coup d'une interdiction de recrutement, en raison d'un différend avec son ancien attaquant sud-africain Khanyisa Mayo. Tant que ce dossier ne sera pas définitivement réglé, le Chabab ne pourra pas enregistrer de nouvelles recrues.

La situation concerne aussi le CS Constantine, la JS Saoura et l'ES Sétif, qui figurent toujours parmi les clubs sanctionnés. Les prochaines semaines seront donc décisives.

Les dirigeants des cinq clubs devront rapidement trouver des solutions pour régulariser leur situation auprès de la FIFA afin d'obtenir la levée de ces sanctions et aborder la nouvelle saison dans de meilleures conditions.

BASKETBALL

Le WO Boufarik, sacré champion

Le WO Boufarik a été sacré champion d'Algérie de basket-ball 2026 messieurs au terme d'une finale haletante, en battant le NB Staouéli sur le score de 70 à 66 (mi-temps : 37-35), avant-hier à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, lors de la troisième manche décisive des Play-offs disputés selon la formule du meilleur de trois matchs.

Dans cette «belle» très attendue entre les deux meilleures équipes de la saison, les Boufarikois ont fait preuve de caractère et de maîtrise pour renverser le champion sortant et s'adjuger le 11e titre national de l'histoire du club après ceux remportés en 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1997, 1998, 1999, 2002 et 2024.

COUPE D'ALGÉRIE 2026 (DAMES) :

Le HBC El-Biar conserve son trophée aux dépens du MC Alger

Le HBC El-Biar a conservé la Coupe d'Algérie de handball (seniors dames) en s'imposant face au MC Alger sur le score de 21 à 16 (mi-temps : 10-10), avant-hier à la salle Harcha-Hacène d'Alger, au terme d'une finale longtemps indécise avant que les championnes en titre ne fassent la différence dans le dernier quart d'heure.

Grâce à ce succès, le HBC El-Biar décroche la neuvième Coupe d'Algérie de son histoire après celles remportées en 2007, 2013, 2014, 2015, 2016, 2020, 2022 et 2025, tout en conservant le trophée acquis la saison dernière face au CF Boumerdès.

USM ALGER

Vers une prolongation pour Lamine N'Diaye

L'avenir de Lamine N'Diaye à la tête de l'USM Alger semble s'éclaircir. Dans un communiqué officiel publié avant-hier, la direction du club algérois a tenu à mettre fin aux nombreuses spéculations entourant la situation de son entraîneur.

Les dirigeants usmistes ont annoncé la tenue prochaine d'une réunion regroupant le président du conseil d'administration, le directeur général sportif et le technicien sénégalais afin d'évoquer la prolongation de son contrat et de définir les grandes orientations du projet sportif pour la saison à venir.

Cette sortie officielle intervient au lendemain des déclarations de N'Diaye, qui avait reconnu ne pas connaître son avenir au sein du club malgré une première expérience particulièrement réussie sur le banc des Rouge et



Noir. Arrivé en cours de saison, l'entraîneur a conduit l'USMA vers un doublé historique avec la conquête de la Coupe d'Algérie et

de la Coupe de la CAF.

À travers ce communiqué, la direction affirme également son attachement à la stabilité tech-

nique, considérée comme un élément essentiel pour poursuivre la dynamique positive enregistrée ces derniers mois et permettre au club de consolider sa place parmi les références du football national et continental.

Cette prise de position traduit aussi l'existence d'un large consensus interne autour de Lamine N'Diaye. Son arrivée avait pourtant suscité quelques divergences au sein de la direction, comme l'avait révélé le directeur sportif, évoquant un désaccord entre Nouioua et Saïd Allik au moment de son recrutement.

Sauf retournement de situation, tous les indicateurs semblent désormais pointer vers la poursuite de l'aventure entre l'USM Alger et son entraîneur, avec l'ambition de bâtir sur les succès obtenus cette saison.

LIGUE 1 MOBILIS

Dernier acte sans vainqueur à Béjaïa et Oran

Les deux derniers matchs de la saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis de football, disputés avant-hier, n'ont pas connus de vainqueurs : l'Olympique Akbou et l'ES Ben Aknoun se sont neutralisés (1-1), au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, alors que le MC Oran a arraché le nul à domicile face à l'USM Alger (2-2), en clôture de la 30e et dernière journée de la compétition. Dans une rencontre sans véritable enjeu comptable, les Akbouciens ont cru tenir les trois points grâce à Zamoum, auteur de l'ouverture du score peu avant l'heure de jeu (58e). Mais les visiteurs ont su réagir

dans le dernier quart d'heure et remettre les pendules à l'heure par l'intermédiaire de Saâd (77e), privant ainsi l'OA d'un succès pour son ultime sortie de la saison.

À l'issue de cet exercice, l'Olympique Akbou boucle sa troisième saison parmi l'élite à une encourageante cinquième place avec 45 points, à égalité avec la JS Kabylie, tandis que l'ES Ben Aknoun termine au huitième rang avec 43 unités, ex aequo avec le CS Constantine.

Au stade Miloud-Hadefi d'Oran, le MCO a fait preuve de caractère pour revenir au score face à une équipe de l'USM

Alger qui semblait pourtant se diriger vers la victoire. Au classement final, le MC Oran termine à la quatrième place avec 49 points, alors que l'USM Alger achève le championnat au dixième rang avec l'ESS avec 39 unités. En revanche, le CR Belouizdad, qui s'est contenté d'un nul en déplacement face à la JS Kabylie (0-0), termine troisième et représentera de nouveau l'Algérie à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération, en compagnie de l'USM Alger, détentrice du trophée. Le coup d'envoi de la prochaine saison 2026-2027 sera donné le jeudi 20 août prochain.

HAND/ COUPE D'ALGÉRIE 2026 MESSIEURS

Le HBC El-Biar bat la JSE Skikda (31-28) et conserve son trophée

Le HBC El-Biar a remporté la Coupe d'Algérie 2026 de handball (seniors messieurs), en battant la JSE Skikda sur le score de 31 à 28 (mi-temps : 15-14), avant-hier à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

Cette nouvelle consécration permet au HBC El-Biar de confirmer son ascension parmi les places fortes du handball algérien. Après avoir déjà dominé la JSE Skikda en finale de la Coupe d'Algérie 2025 (25-22), les Algérois récidivent et concluent une saison remarquable par un nouveau trophée.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Horizontalement

- 1- Bavardage. 2- Son huile est bénéfique - Assaisonnais. 3- De premier ordre - Application.
- 4- Existes - Point vert dans le désert.
- 5- C'est possible - Possessif. 6- Maillet de tonnelier - Événement fortuit. 7- Vieilles fureurs - Ils ne couvraient que les avant-bras.
- 8- Préoccupation. 9- Taches naturelles.
- 10- Isolée - Direction.

Verticalement

- 1- Politique religieuse de l'empereur germanique Joseph II. 2- Instrument d'usinage - Pépin.
- 3- On l'a à l'œil - Matrice. 4- Alertés - Démonstratif. 5- Brusque - Personnel - Tombé.
- 6- Statue de la tribu - Article arabe.
- 7- Existes - Peintre par exemple.
- 8- Gros bâton - Hale le bateau. 9- Saint - On la fait pour séduire. 10- Venues au monde.
- 11- Soutient le navire - Stable.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Quadruple
Quadruple
Qwadruple
Quoidruple

Jugote
Jugeotte
Juggeote
Jugeote

Klaxonner
Klaxoner
Klaxonner
Claxonner

Ballance
Balonce
Balance
Balence

Les mots fléchés

HABITATION	NUL	ET LA	ONÉREUX	LÉGUME	BLESSÉ...	VOIX
SUR LE	COMME	LE ROI DE	FOISONNA	SEC	INERTE	LES PLUS
DERME	LA JUNGLE	FEMME ?				HAUTES
		FOULARD				
		ASTUCIEU-				
		SES				
MARMONNE				INSTRUMENT		
DIVULGUERA				À VENT		
				EXAGÉRÉ		
					IL PORTE	
					LE SOC	
					AVANT	
AU DESSUS			TRESSER	AVALAS	DEUX	
DE NOS				LIEU DE		FUT TRÈS
TÊTES				BAIGNADE		IRRITÉ
BLANC CASSIS						
		À LA MODE		DOTERA		
		FLEUVE		MOUVE-		
		D'ÉGYPTÉ		MENTS		
MOYENS					ADMIRATEUR	
D'EXPRES-					EMPÊCHÉ	
SION					DE	
PETIT CUBE					BOUGER	
		BOULOT				EN AVANT !
		PASSAGER				FÉROCE
		AUTEUR DES				
		"FLEURS				
		DU MAL"				
SOCIÉTÉ	TROP			LE DÉ		
PAR	MÛRS			EN A SIX		
ACTIONS	AVERTIS			PANNEAU		
				D'ARRÊT		
					SE	
					RENDRA	
					ATTRAPÉ	
		NAPPERONS				TEST
		PRIT				CUTANÉ
		LE SEIN				
PÉRIODE			RÉSERVÉ			SA
DE MONTE			UNE PLACE			CAPITALE
RENONCER			CONCUR-			EST
			RENTE			ABUJA
				RÉCONFORTÉ		
				DANS		
				L'ÉPREUVE		
				SOUÏ DE		
				POÈTE		
HABILLER					CHOISIT	
GRANDE					PAR VOTE	
CITÉ			GRANDE		DÉPLOIE EN	
D'ISRAËL			QUALITÉ		LONG ET	
					EN LARGE	
						SOLDAT
						AMÉRICAIN
						CHANGEAS
						DE VOIX
DIMINUTIF		TRISTESSE				
DE NACER		ET				ET LE
PETITE		DÉCEPTION				RESTE
DOSE		BOUQUINES				
					AUROCHS	
					VENU AU	
					MONDE	
GRAND LAC				TRANSFOR-		
AMÉRICAIN				MAIT LES		
RÉSINES				PEAUX		
MALODORANTES				EN CUIR		
			VOIE SANS			
			ISSUE			

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :

Une religion populaire de Chine

AROMATE	EOLIENNE	POÈLE
BALANCE	ESCALOPE	POÉSIE
BEURRE	EXISTENCE	POULICHE
BOURSIKOTER	FLÈCHE	RACINE
BREVET	GARE	RATINE
CANDIDAT	HALTÈRE	RESTE
CHÂLE	HISTOIRE	RÉVEILLON
CHAMPIONNAT	HUÎTRE	ROUE
CHAPELIER	INOÛI	SABOTEUR
CHARGE	ISERAN	SCAROLE
CITERNE	LIVRES	SENS
COUSIN	LOGIQUE	SENTIR
CRASSEUSE	MANIVELLE	SEULE
DEHORS	MARATHON	SYMPTÔMES
DÉSERT	MELON	THYMUS
DÉSHONNEUR	MINE	TOMBEAU
DIGITALE	NAVET	TOURNOIS
DRAGONNIER	NÉPAL	VALISE
ECREVISSE	NOISES	VOIR
EDREDON	ORIGINAUX	VOL

G	I	S	E	R	A	N	R	A	T	I	N	E	M	E	L	O	N	S	V
A	S	A	B	O	T	E	U	R	E	T	O	C	I	S	R	U	O	B	A
R	D	M	E	L	U	C	A	T	O	H	S	E	S	N	T	I	A	D	L
E	R	A	U	O	O	C	H	M	E	C	I	E	G	H	O	A	O	E	I
S	A	R	R	A	I	G	B	A	A	L	S	S	Y	R	C	U	M	V	S
S	G	A	R	N	R	E	I	R	M	I	L	M	T	A	A	I	I	I	E
I	O	T	E	E	A	O	O	Q	O	P	U	E	D	O	N	H	P	N	N
V	N	H	R	U	S	L	M	N	U	S	I	E	V	E	I	O	C	E	T
E	N	O	U	C	E	T	R	A	T	E	M	O	E	I	E	R	S	T	I
R	I	N	E	O	A	U	E	R	T	I	E	L	N	S	N	C	E	T	R
C	E	E	N	T	O	N	E	E	E	E	A	R	I	N	A	A	C	E	X
E	R	H	N	T	E	S	D	S	H	T	E	E	E	L	A	O	M	I	U
C	N	C	O	E	E	V	R	I	I	C	L	L	O	T	U	T	S	E	A
N	O	I	H	D	P	O	E	G	D	U	E	P	E	S	L	E	S	C	N
E	D	L	S	A	H	A	I	R	E	A	E	L	I	O	R	A	L	N	I
T	E	U	E	E	L	D	L	S	B	M	T	N	F	V	P	O	H	A	G
S	R	O	D	E	T	E	V	A	N	O	L	L	I	E	V	E	R	L	I
I	D	P	H	U	I	T	R	E	R	E	I	L	E	P	A	H	C	A	R
X	E	S	Y	M	P	T	O	M	E	S	C	I	T	E	R	N	E	B	O
E	S	N	E	S	U	E	S	S	A	R	C	E	N	N	E	I	L	O	E

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT
SIMOUN - GALONS - RASSEOIR - STE - MERS - SU - CAS - M- MASTIC - PETE - NEE - CHEVELURE - PLAIES - TAXA - CRANAS - MA - ID - SIBERIE - G - USEE - ERRE - CAR - POSES - VOIE - OSCAR - FINESSE - AINESSE - SE - DENSES - TUEE - I - MUSE - LETTERES - VILE - JARRE - DE - SAUTER - ENFER - TERRE - DOSDANE

VERTICALEMENT
SIRE - EPRISES - EMISE - MARMELADE - CANULAR - ROSSA - AN - EPAISSEUR - US - SCIAS - ORNEE - TE - ANESTHESIES - JE - OUIES - BREFS - LARD - AGI - CV - PERSISTER - O - ARC - ET - RE - NEUTRES - IL - APLATI - VE - ETEND - OSSEUX - ECOSSEUR - FA - ONT - TRAM - ADEN - SEMEE - AGREE - ISERE.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
1- PROHIBITIVE. 2- RECAPITULES. 3- EMULE - EPARS. 4- CILICE - INSU. 5- ICARE - GOY. 6- UT - CI. 7- TRIER - NULLE. 8- IO - SIMULAI. 9- OPE - RAI - NE. 10- DUE - TIGES.

VERTICALEMENT
1- PRECAUTION. 2- REMI - TROP. 3- OCULI - ED. 4- HALICTES. 5- IPECA - RIRE. 6- BI - ERG - MA. 7- ITE - NUIT. 8- TUPI - CUL. 9- ILANGILANG. 10- VERSO - LIEE. 11- ESSEYEES.

4x4 Nodisité - Harponnage Imprudemment - Marmiton

BIFFE-TOUT : ZOÏQUE



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

KEV ADAMS CARTONNE AUX USA

Kev Adams a conquis le jury d'America's Got Talent avec un sketch en anglais sur les chocs culturels franco-américains, décrochant quatre «oui» et des éloges unanimes. Ce triomphe, salué par Sofia Vergara et Howie Mandel, propulse l'humoriste français de 34 ans sur la scène internationale après un travail acharné dans les comedy clubs de Los Angeles. Avec près de 8 millions vues, les internautes francophones le félicitent.

9/10 RAJA MEZIANE RESSUSCITE UNE TRADITION



Dans son dernier clip «Alpha», la rappeuse algérienne Raja Meziane arbore fièrement les tatouages faciaux traditionnels berbères. Autrefois portés par les femmes algériennes comme symboles de force et de protection, ces motifs géométriques ont presque disparu. En fusionnant cette esthétique ancestrale avec des sonorités urbaines modernes, l'artiste ne signe pas seulement un choix esthétique fort : elle livre un acte de résistance culturelle majeur, célébrant la puissance féminine et sauvant de l'oubli un patrimoine algérien précieux. Avec plus de 94k vues, les internautes la saluent.

8/10 L'INSTAGRAM DE REZIKA FERHANE RÉCUPÉRÉ



L'actrice algérienne Rezika Ferhane a exprimé sa grande joie après avoir récupéré son compte Instagram, perdu depuis 2021. Après plusieurs années d'attente, un expert du numérique est finalement parvenu à restaurer l'accès à son compte. Cette récupération met en lumière l'importance de la cybersécurité et la difficulté de reprendre le contrôle d'un compte compromis, même pour une personnalité publique. Avec plus de 79k vues, de nombreux internautes ont félicité l'actrice et salué les compétences du spécialiste qui a réussi à récupérer le compte après une si longue période.

7/10 POLÉMIQUE AUTOUR D'UN RAPPEUR

Un jeune rappeur algérien se retrouve au cœur d'une vive controverse après avoir cité Halima al-Saadia dans des paroles jugées vulgaires et déplacées. La séquence a rapidement enflammé les réseaux sociaux, déclenchant une vague de critiques et d'indignation. Face à la polémique, l'artiste a réagi en affirmant qu'il n'avait aucune intention d'offenser une figure respectée de l'histoire de l'Islam. Selon lui, le nom lui serait venu spontanément à l'esprit et il ignorait son lien religieux au moment de l'écriture des paroles. Cette explication n'a toutefois pas convaincu une partie des internautes, qui l'accusent de minimiser sa responsabilité et estiment que cette référence aurait été utilisée délibérément pour susciter le buzz. Avec plus de 55k vues, certains réclament des sanctions. D'autres, en revanche, privilégient la thèse de la maladresse plutôt que celle de l'intention, tout en appelant les artistes à faire preuve davantage de vigilance dans le choix de leurs paroles afin d'éviter toute atteinte aux sensibilités.

6/10 POULET À BAS PRIX ?



Des images montrant une offre exceptionnelle de cinq poulets pour 1 000 DA dans la wilaya de Tébessa ont largement circulé sur les réseaux sociaux, suscitant plus de 1 700 réactions. Cette promotion a relancé le débat sur l'évolution des prix de la volaille en Algérie. De nombreux internautes y voient une baisse historique du prix du poulet, tandis que d'autres affirment que cette situation n'est pas similaire dans d'autres wilayas. Plusieurs internautes s'interrogent sur les facteurs expliquant cet écart de prix entre les différentes wilayas du pays.

5/10 LA «DÉSPATIALISATION» DE LA VIOLENCE



À Peshawar, au Pakistan, une banale exclusion d'un groupe WhatsApp a viré au drame. Mushtaq Ahmed, administrateur du groupe, a été abattu par Ashfaq Khan, un membre qu'il venait de bannir après une dispute. Malgré une tentative de médiation pour apaiser les tensions, le suspect s'est présenté armé et a ouvert le feu avant de prendre la fuite. Ce meurtre illustre une dérive extrême où l'ego numérique l'emporte sur la valeur de la vie humaine. Ce drame révèle la «déspatialisaton» de la violence : un conflit virtuel s'exporte dans le réel avec une brutalité décuplée. L'exclusion numérique est vécue comme une mort sociale ou une humiliation publique, poussant certains à une vengeance physique disproportionnée. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 1 500 réactions. Une onde de choc et d'incrédulité a été constatée en ligne face à la futilité d'un motif de meurtre lié à une simple application.



4/10

PERCEPTION OU RÉALITÉ DU MARCHÉ ?

Une publication affirmant que les prix des climatiseurs ont fortement chuté a suscité plus de 600 réactions. Certains internautes estiment que cette baisse s'explique par la réduction de la demande qui exercerait une pression sur les prix revus à la baisse. D'autres, en revanche, affirment n'avoir observé aucune diminution notable dans leurs villes, soulignant des disparités selon les régions et les points de vente. Les témoignages reflètent des perceptions locales qui, à elles seules, ne permettent pas de confirmer l'existence d'une baisse généralisée des prix.

3/10 SACRIFICE D'UN PÈRE

À Laghout, un père de famille a bouleversé l'opinion publique en mettant en vente son unique maison afin de financer les soins de sa fille Hind, gravement malade. Face à des difficultés financières insurmontables, il a inscrit sur le mur de son habitation : «Maison à vendre pour soigner ma fille Hind». Un geste poignant qui illustre l'amour inconditionnel et le sacrifice immense d'un père prêt à renoncer à son toit pour offrir une chance de guérison à son enfant. Cette histoire a suscité une vague d'émotion et de solidarité à travers le pays. Avec près de 300 réactions, les internautes saluent un acte de sacrifice exceptionnel et appellent à une mobilisation solidaire pour aider Hind et sa famille.

2/10

TÉLÉPHONE AU VOLANT ET VOILE



En Algérie, certaines conductrices portant le voile placent leur téléphone entre la joue et le voile afin de téléphoner sans utiliser les mains. Avec plus de 150 réactions, cette pratique divise les internautes : certains y voient une manière de contourner la loi régissant la circulation routière, tandis que d'autres estiment qu'elle reste tout de même interdite. Dans tous les cas, beaucoup dénoncent ce comportement au volant.

1/10

SMARTPHONES ET ENFANTS

Donner un smartphone à un enfant, ce n'est pas seulement lui offrir un outil de divertissement ou d'apprentissage. C'est aussi lui ouvrir un accès quasi illimité à des contenus qu'il n'est pas toujours capable de comprendre ou de filtrer. Les réseaux sociaux, les vidéos courtes et les jeux en ligne peuvent influencer son attention, son sommeil et même sa perception de lui-même. Certains experts en psychologie de l'enfant alertent sur les risques d'addiction numérique et sur la diminution des interactions sociales réelles. Toutefois, d'autres rappellent que le téléphone peut aussi être un outil éducatif s'il est utilisé avec des règles claires et un accompagnement parental. Avec plus de 150 réactions, beaucoup de parents sont partagés entre inquiétude face aux écrans et nécessité pratique de donner un téléphone à leurs enfants. Il s'agit d'un danger réel mais il ne faut pas négliger les bénéfices possibles d'un usage encadré du numérique.

13 AÉROPORTS FRANÇAIS SERONT DESSERVIS CET ÉTÉ

Air Algérie lance l'opération Marhaba

La stratégie affichée par la compagnie nationale est claire : positionner Alger comme hub Afrique-Europe-Asie en amont du pic estival.



Les lignes vers la France restent parmi les plus sollicitées durant cette période. Les aéroports de Paris, Marseille et Lyon concentrent une grande partie des réservations enregistrées chaque été par la diaspora algérienne. Aussi l'opération Marhaba, qui mobilise chaque été des centaines de milliers de voyageurs entre la France et l'Algérie, a démarré en ce début du mois de juin. La compagnie veut donc avoir engrangé l'essentiel de ses livraisons avant le rush. Le réseau France couvre, désormais, l'ensemble du territoire métropolitain. Les deux hubs parisiens, Paris-Orly et Paris-CDG, concentrent l'offre la plus dense avec des fréquences multi-quotidiennes. Le Grand Sud-Est, cœur historique de la diaspora, mobilise cinq aéroports (Lyon, Marseille, Nice, Montpellier et Toulouse). Le Grand-Ouest se renforce avec Nantes et

Bordeaux. Le Nord et le Grand-Est complètent le maillage avec Lille, Strasbourg, Mulhouse et Metz. La quasi-totalité du territoire métropolitain se trouve, désormais, à moins de deux heures de route d'un aéroport relié à l'Algérie. Une bascule notable pour les familles installées loin des hubs traditionnels, qui devaient jusqu'ici composer avec des correspondances ou de longs trajets vers Paris, Lyon ou Marseille.

PRIX CONCURRENTIELS

Pour la diaspora algérienne en France ayant de la famille ou des intérêts professionnels en Afrique subsaharienne, le routing devient sensiblement plus simple : Lyon, Marseille ou Nice-Alger-Lagos ou Luanda, sans repasser par Paris-CDG. Cinq Boeing 737 Max 8 constitueront la colonne vertébrale des dessertes France-Algérie de l'été.

La diaspora algérienne en France a rarement eu autant d'options qu'à l'été 2026, et la pression sur les prix devrait jouer en sa faveur si les fréquences annoncées tiennent jusqu'au pic estival. Le plan de développement présenté par la compagnie nationale articule trois volets simultanés. Le marché entre la France et l'Algérie représente le plus grand volume de trafic aérien pour la compagnie nationale. Au niveau global, le trafic aérien entre les deux pays a atteint un record historique avec environ 5,8 millions de passagers transportés au cours des dernières années. L'axe France-Algérie enregistre chaque année entre 7 et 8 millions de voyageurs aller-retour, avec une croissance continue portée par les voyages de la diaspora. Bien qu'elle soit en concurrence directe avec d'autres compagnies majeures (Air France, Transavia France et ASL Airlines), Air Algérie capte une part prédomi-

nante de ces flux grâce à son vaste réseau d'aéroports desservis dans l'Hexagone. En prévision du retour en Algérie des membres de la diaspora nationale à l'étranger, Air Algérie a augmenté le nombre de vols au départ des aéroports internationaux vers l'Algérie. La compagnie prévoit donc 640 vols supplémentaires entre juin et septembre prochains, a déclaré Mounir Bouchik, sous-directeur du Contact Center de la compagnie nationale. Il s'agit de 560 vols supplémentaires à l'international et 80 vols sur le réseau domestique. Cette période marque chaque année le retour de milliers de familles algériennes venant principalement d'Europe et du Canada pour passer les vacances en Algérie.

UNE DEMANDE ACCRUE

Une demande qui exerce une forte pression sur les réservations et les disponibilités des sièges. Pour cette année, la compagnie nationale Air Algérie remet en place son offre spéciale OTLA valable sur ses vols entre la France et l'Algérie pour l'été 2026. Avec le début de l'année, la planification des vacances d'été s'impose déjà pour de nombreux voyageurs. Entre retrouvailles familiales, séjours touristiques ou déplacements prolongés, les liaisons France-Algérie figurent parmi les plus demandées durant la période estivale. C'est dans ce contexte qu'Air Algérie a annoncé le retour de l'offre OTLA, une promotion destinée à encourager les réservations pour l'été 2026. La vente des billets s'étend pour des voyages programmés entre le 1er juin et le 31 août 2026. Les billets concernés couvrent les vols entre l'Algérie et l'international, ce qui inclut les principales liaisons avec la France, très sollicitées durant la haute saison estivale. Air Algérie a enregistré en 2025 environ 8,8 millions de passagers sur l'ensemble de son réseau et vise désormais à franchir la barre des 9,8 à 10 millions de voyageurs à court terme. Les liaisons sont particulièrement intenses l'été, avec un trafic culminant de 500.000 passagers en juin, 600.000 en juillet, pour atteindre un pic à 700.000 passagers en août.

H. A.

MONDIAL 2026 Tebboune reçoit les Verts



À quelques jours du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, au siège de la présidence de la République, l'équipe nationale de football, qui participera à la Coupe du monde 2026, prévue aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, du 11 juin au 19 juillet.

VLADIMIR PETKOVIC PROLONGÉ JUSQU'EN 2028

Le groupe des Verts a également enregistré une décision majeure pour la suite de son parcours : la prolongation du contrat du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, jusqu'au 31 juillet 2028. Officialisée par la Fédération algérienne de football, cette prolonga-

tion traduit la confiance accordée au technicien suisse, arrivé à la tête de la sélection en février 2024 dans un contexte marqué par les attentes de redressement et de reconstruction. En un peu plus de deux ans, Petkovic a réussi à redonner de la stabilité et de la compétitivité aux Fennecs.

Les chiffres témoignent de cette dynamique positive. Sous sa direction, l'Algérie a disputé 28 rencontres, remportant 21 victoires pour 4 matchs nuls et seulement 3 défaites. L'équipe a également retrouvé une efficacité offensive remarquable avec 67 buts inscrits contre 22 encaissés.

La principale réussite du sélectionneur reste sans conteste la qualification à la Coupe du monde 2026, une performan-

ce qui permet à l'Algérie de retrouver la scène mondiale après les absences enregistrées lors des éditions 2018 et 2022. Sur le continent africain, les Verts ont également renoué avec les phases finales de haut niveau en atteignant les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations, mettant fin à deux éliminations consécutives dès le premier tour. Les progrès réalisés se reflètent aussi dans le classement mondial. Alors que la sélection occupait la 43e place mondiale et le 7e rang africain lors de l'arrivée de Petkovic, elle figure désormais parmi les meilleures nations du continent en se hissant à la 28e place mondiale et à la 4e position africaine.

Dans le même élan, la FAF a choisi de préserver la continuité du projet sportif en renouvelant également les contrats des membres du staff technique. Les adjoints Davide Morandi, Guido Nanni et Paolo Rongoni poursuivront leur mission aux côtés du sélectionneur jusqu'en 2028.

À l'approche du Mondial 2026 et alors que se profile déjà la prochaine Coupe d'Afrique des nations, cette décision confirme la volonté des responsables du football national de s'inscrire dans la durée. En misant sur la stabilité technique et la continuité du travail engagé, la FAF entend offrir à l'équipe nationale les meilleures conditions pour consolider ses acquis et nourrir de nouvelles ambitions sur les scènes africaine et internationale.

EN HOMMAGE À LIAMINE ZEROUAL ET AUX VALEURS DE L'ALGÉRIE

Emissions de deux nouveaux timbres-poste



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, hier, la cérémonie d'émission de deux nouveaux timbres-poste consacrés à des symboles de la nation algérienne et à la promotion des valeurs humaines et civiles.

portées par l'Algérie. Le premier timbre-poste est dédié à l'ancien président de la République, le moudjahid Lamine Zeroual. Cette émission vise à rendre hommage à son parcours national ainsi qu'à son engagement au service de l'État algérien durant une période importante de l'histoire du pays. Elle met également en lumière sa contribution à la consolidation des institutions de la République et l'empreinte qu'il a laissée dans le processus de construction de l'État.

Le second timbre-poste, intitulé «Vivre ensemble» est consacré à la visite historique du pape Léon XIV en Algérie. Cette émission illustre les valeurs de dialogue, de tolérance et de coexistence entre les religions et les cultures, que l'Algérie n'a cessé de promouvoir tout au long de son histoire. À cette occasion, le ministre a souligné que le timbre-poste demeure un support culturel et documentaire de premier plan, contribuant à la préservation de la mémoire nationale et à la diffusion des messages et des valeurs de l'Algérie à travers le monde. Il a indiqué que ces nouvelles émissions philatéliques participent à la valorisation des personnalités, des événements et des étapes marquantes de l'histoire nationale et humaine, tout en constituant un témoignage durable destiné aux générations futures.